

---

# Vue d'ensemble

---



## **Avertissement**

Le territoire économique couvert par la base 2010 des comptes nationaux comprend le territoire métropolitain et les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique et Mayotte).

## **Signes conventionnels utilisés**

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

## Modeste reprise en Europe

Vincent Alhenc-Gelas\*

En 2014, l'activité mondiale accélère légèrement, car la reprise s'affermite dans les pays avancés, alors que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents (figure 1).

L'accélération de l'activité dans les pays avancés recouvre cependant un décalage conjoncturel entre d'une part, les pays anglo-saxons, et d'autre part la zone euro. Ainsi, aux États-Unis et au Royaume-Uni, l'activité progresse à un rythme soutenu, de sorte que les banques centrales, tout en maintenant des politiques monétaires largement expansionnistes, esquissent un retour à un régime moins accommodant. La zone euro, en revanche, après deux années de contraction de l'activité, ne renoue que timidement avec la croissance, et les hétérogénéités y restent fortes : d'un côté, l'Espagne s'engage dans une phase de reprise vigoureuse et l'Allemagne renoue avec une croissance soutenue ; de l'autre, l'économie française reste morose et l'Italie enchaîne une troisième année de récession consécutive. Néanmoins, la croissance de la zone se redresse à la fin de l'année, sous l'effet notamment de deux *stimuli* extérieurs : d'une part, le prix du pétrole baisse fortement au second semestre ; d'autre part, l'euro se déprécie nettement par rapport au dollar, en lien avec les mesures de politique

### 1. Taux de croissance du produit intérieur brut

	en volume, en % par rapport à l'année précédente				
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Économies avancées</b>	<b>3,1</b>	<b>1,7</b>	<b>1,2</b>	<b>1,4</b>	<b>1,8</b>
Zone euro	2,0	1,8	-0,8	-0,4	0,9
Allemagne	3,9	3,7	0,6	0,2	1,6
Espagne	0,0	-0,6	-2,1	-1,2	1,4
<b>France<sup>1</sup></b>	<b>1,9</b>	<b>2,1</b>	<b>0,4</b>	<b>0,7</b>	<b>0,2</b>
Italie	1,7	0,7	-2,8	-1,7	-0,4
Pays-Bas	1,0	1,7	-1,6	-0,7	0,9
Belgique	2,5	1,6	0,1	0,3	1,0
États-Unis	2,5	1,6	2,3	2,2	2,4
Japon	4,7	-0,4	1,7	1,6	-0,1
Royaume-Uni	1,9	1,6	0,7	1,7	2,8
Suède	5,7	2,7	0,0	1,3	2,3
Suisse	2,9	1,9	1,1	1,9	2,0
Canada	3,4	3,0	1,9	2,0	2,5
Australie	2,3	2,7	3,6	2,1	2,7
Corée du Sud	6,5	3,7	2,3	2,9	3,3
<b>Économies émergentes</b>	<b>7,5</b>	<b>6,2</b>	<b>5,1</b>	<b>4,7</b>	<b>4,4</b>
Turquie	9,2	8,8	2,1	4,2	2,9
Fédération de Russie	4,1	4,3	3,4	1,3	0,7
Brésil	7,6	3,9	1,8	2,7	0,2
Mexique	5,1	4,0	3,8	1,7	2,1
Chine	10,4	9,3	7,7	7,7	7,4
Inde	10,3	6,6	4,7	5,0	5,6
Indonésie	6,2	6,5	6,3	5,8	5,0

1. Données non corrigées des jours ouvrés pour la France.

Sources : Insee, FMI, instituts statistiques nationaux.

\* Vincent Alhenc-Gelas, Insee.

monétaire graduellement mises en place par la Banque centrale européenne (BCE). Au Japon, enfin, la hausse de la TVA instaurée en avril entraîne une forte contraction de la demande intérieure et plonge le pays dans la récession à compter du printemps.

Dans les pays émergents, l'activité ralentit pour la quatrième année consécutive, sous l'effet de l'essoufflement de la croissance chinoise, mais aussi de la dégradation dans plusieurs autres grands pays, notamment le Brésil et la Russie.

## La baisse du prix du pétrole fait chuter l'inflation dans les pays avancés

À partir du second semestre, l'inflation baisse très fortement dans les pays avancés et, en décembre, elle atteint + 0,7 % sur un an, la plus faible progression des prix depuis 2009. Ce recul est essentiellement dû à la forte baisse des prix énergétiques, notamment des prix pétroliers (*figure 2*) : entre juillet et décembre 2014, le prix du baril de Brent passe de 108 \$ à 62 \$, perdant ainsi environ 40 % de sa valeur. Cette chute résulte de l'excédent d'offre de pétrole sur le marché physique, mais aussi de la faiblesse des anticipations de demande, notamment dans les pays émergents.

### 2. Le prix du pétrole chute

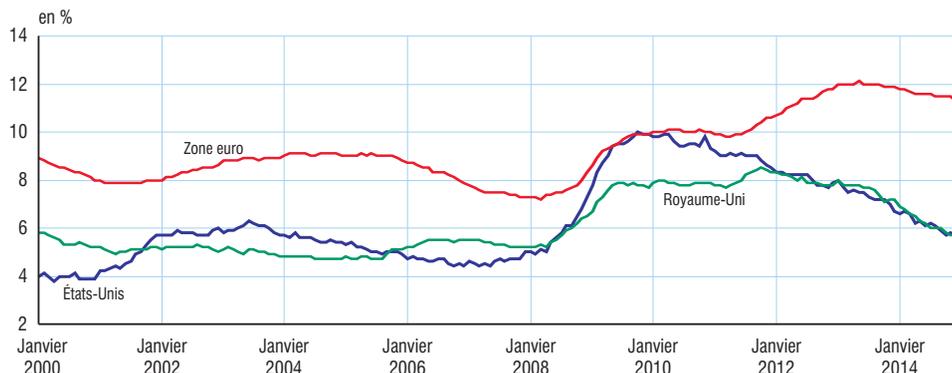


Si la baisse de l'inflation est généralisée à l'ensemble des pays avancés, le recul de l'inflation sous-jacente est plus accentué en zone euro, en particulier par rapport aux États-Unis. Elle y baisse nettement pour la deuxième année consécutive (+ 0,8 % après + 1,1 % en 2013 et + 1,5 % en 2012). Une part de cette inflexion résulte de l'atonie spécifique de la conjoncture de la zone euro : notamment, alors qu'il décroît fortement aux États-Unis et au Royaume-Uni, le taux de chômage y reste élevé (*figure 3*), ce qui pèse sur les évolutions salariales et sur les prix.

## La Banque centrale européenne lutte contre le risque de déflation, l'euro se déprécie

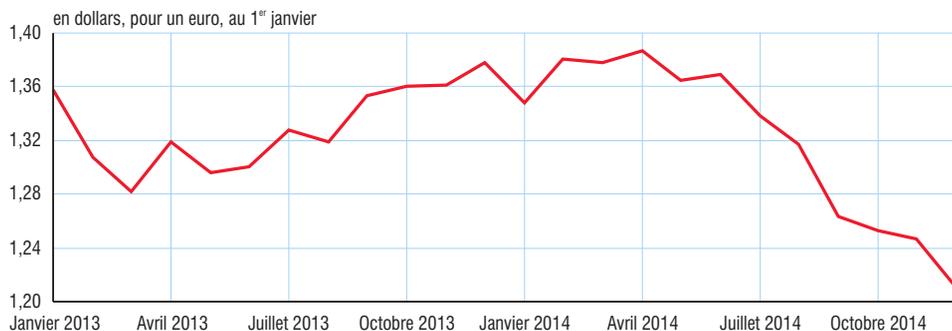
La faiblesse de l'inflation sous-jacente en zone euro et des signes que les agents privés anticipent qu'elle pourrait rester longtemps à un bas niveau conduisent la BCE à réagir contre le risque d'une inflation durablement très faible. Celle-ci abaisse à deux reprises son taux directeur et met en place, à partir de l'automne, un programme de prêts bancaires de très long terme, conditionnés au volume de crédits effectivement consentis par les banques au secteur privé non financier. Cette mesure vise à stimuler le crédit qui reste atone dans l'ensemble de la

### 3. Le taux de chômage reste élevé en zone euro



Sources : instituts statistiques nationaux.

### 4. Le taux de change de l'euro par rapport au dollar chute depuis l'été 2014



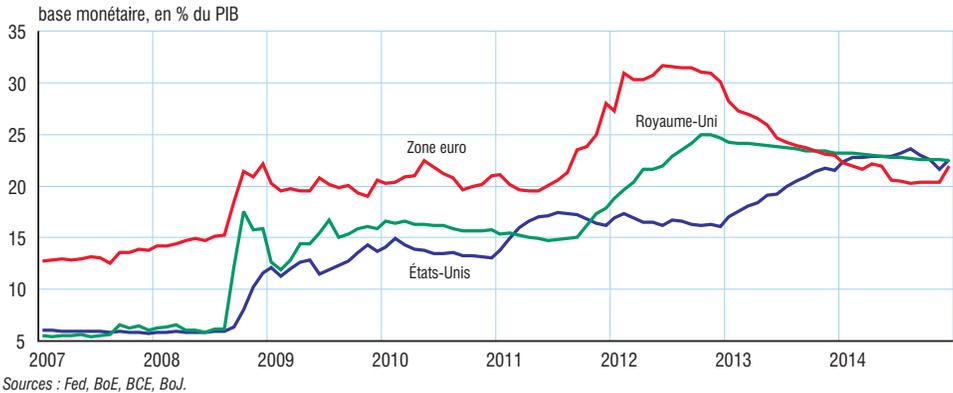
Source : Macrobond.

zone voire continue de se rétracter dans certains pays. Une des conséquences de l'assouplissement de la politique monétaire est la dépréciation de l'euro : par rapport au dollar notamment, il baisse nettement à partir du deuxième trimestre 2014 et perd plus de 10 % en moyenne sur l'année (figure 4).

### Dans les pays anglo-saxons, les banques centrales esquissent des politiques monétaires un peu moins accommodantes

Aux États-Unis, à l'inverse, 2014 est l'année du retour effectif vers une politique monétaire moins expansionniste : devant l'amélioration continue du marché du travail et la bonne tenue de l'activité, la Réserve fédérale arrête ses achats de titres à la fin du mois d'octobre, marquant ainsi la fin du troisième assouplissement quantitatif et des politiques non conventionnelles démarrées en 2008. En conséquence, la taille de son bilan cesse d'augmenter (figure 5). Au Royaume-Uni, la Banque centrale ne pratique plus d'achats de titres depuis novembre 2012, mais continue de détenir environ 26 % de la dette publique totale, dont elle reverse au Trésor les intérêts reçus. Par ailleurs, elle continue de permettre aux banques de se refinancer à moyen terme en échange de créances sur les entreprises (mais plus sur les ménages depuis fin 2013) à travers son *Funding for Lending Scheme* (FLS). Au Japon, la Banque centrale poursuit la politique monétaire très expansionniste qu'elle a initiée en 2013, et l'accentue même à l'automne pour lutter contre la récession consécutive à la hausse de la TVA mise en place en avril.

## 5. Le bilan de la Réserve fédérale cesse d'augmenter



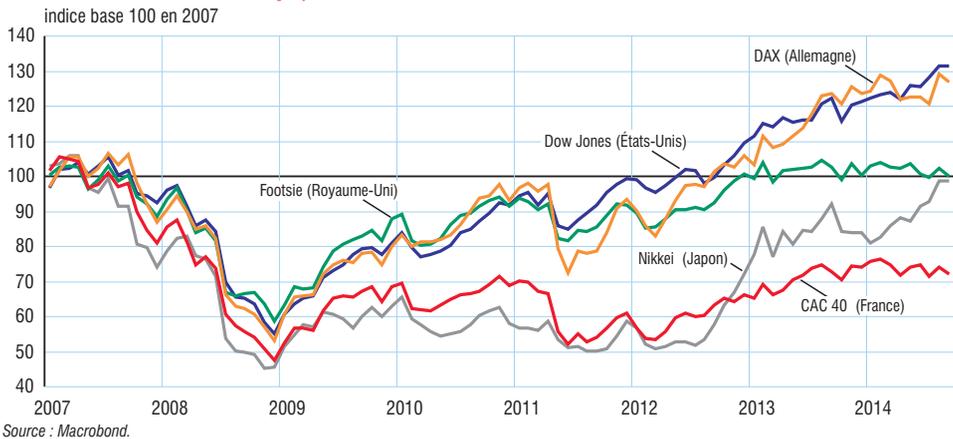
## Dans les pays avancés, les tensions financières sont exceptionnellement basses

Dans la zone euro, les principaux pays touchés par la crise de la dette souveraine de 2011 retrouvent des conditions d'endettement obligataire favorables, tandis que les pays du cœur de la zone connaissent des taux d'emprunt exceptionnellement bas. En outre, la Grèce et le Portugal reprennent au début de l'année leurs émissions de dette de long terme. Mais alors que le Portugal met fin au programme d'aide dont il faisait l'objet de la part de la Troïka et bénéficie d'une réduction de son taux souverain, la perspective des élections en Grèce début 2015 et d'une potentielle sortie anticipée du programme d'assistance de la Troïka entraîne une remontée du taux grec en fin d'année. Dans les pays avancés hors de la zone euro, les taux d'intérêt, qui s'étaient redressés en 2013 lorsque la Banque centrale des États-Unis avait esquissé sa stratégie de retour à une politique monétaire moins expansionniste, retrouvent des niveaux un peu plus bas en 2014.

## Dans les pays émergents, les marchés boursiers sont incertains

Soutenus par la reprise, les indices boursiers des pays avancés continuent de progresser en 2014 et retrouvent tous des niveaux comparables ou supérieurs à ceux d'avant-crise, à l'exception du CAC 40 (figure 6). Sur les marchés émergents, d'importants mouvements de

## 6. Les cours boursiers des pays avancés sont à des niveaux élevés

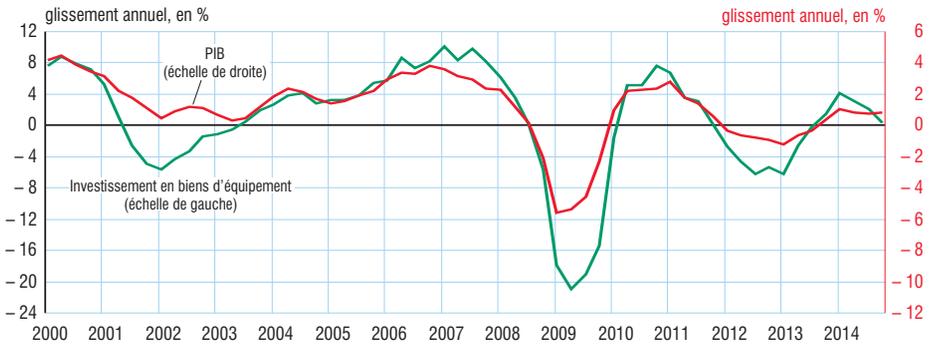


sortie de capitaux provoquent encore des turbulences au début de l'année, mais celles-ci se modèrent dès le deuxième trimestre de l'année, et les indices boursiers repartent à la hausse. Ce rebond ne résiste cependant pas aux tensions géopolitiques et aux difficultés économiques, notamment sur les marchés russe et brésilien.

## La zone euro renoue timidement avec la croissance

Après deux années de récession (- 0,8 % en 2012 puis - 0,4 % en 2013), la zone euro renoue timidement avec la croissance en 2014 (+ 0,9 %). Grâce à une légère amélioration du marché de l'emploi (le taux de chômage s'établit à 11,6 % après 12,0 % en 2013) et, à la fin de l'année, à la baisse des prix énergétiques, la consommation privée se redresse. Sous l'effet d'une moindre consolidation budgétaire, la consommation publique contribue positivement à l'activité. En outre, la baisse de l'euro soutient le commerce extérieur de la zone à partir du second semestre. En revanche, alors qu'il repartait en 2013, l'investissement des entreprises est atone en 2014 (figure 7).

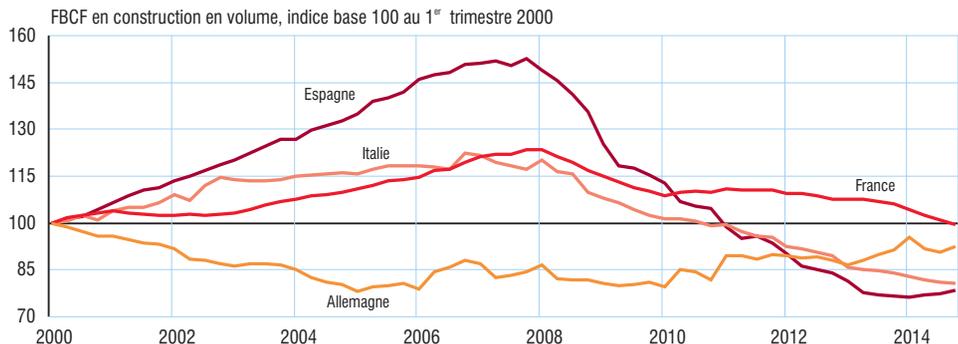
### 7. L'investissement des entreprises ralentit dans la zone euro



Source : Eurostat.

L'amélioration globale de la conjoncture européenne masque encore de profondes hétérogénéités entre les différents pays de la zone. En Espagne, où l'investissement immobilier se stabilise après 6 années de baisse (figure 8), le marché de l'emploi s'améliore nettement, et l'activité accélère tout au long de l'année (pour une croissance totale de + 1,4 % en 2014 après - 1,2 % en 2013). De même, en Allemagne, l'activité gagne nettement en dynamisme (+ 1,6 % après + 0,2 %),

### 8. La construction ne freine plus la reprise espagnole



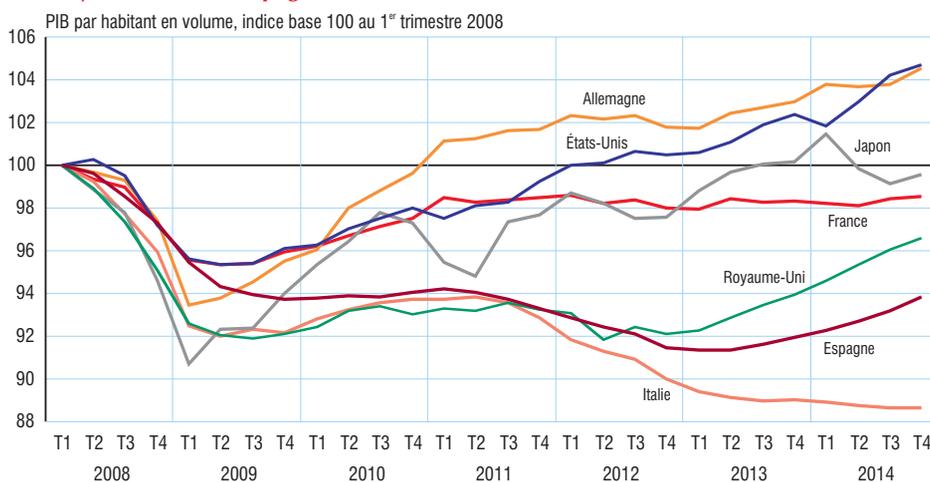
Sources : instituts statistiques nationaux.

notamment grâce à l'investissement privé, qui cesse de baisser. En revanche, le rythme de progression de l'activité est plus modéré en France (+ 0,2 % après + 0,7 % en 2013), tandis qu'en Italie, l'activité se contracte une nouvelle fois (- 0,4 % après - 1,7 %) : le rebond de la consommation privée ne suffit pas à compenser une nouvelle forte contraction de l'investissement.

## La croissance reste solide au Royaume-Uni

En 2014, l'activité accélère au Royaume-Uni (+ 2,8 % après + 1,7 %), sous l'effet d'un net redressement de la demande intérieure. Le pays comble ainsi une partie de son retard, mais son PIB par habitant reste fin 2014 en dessous de son niveau de début 2008 (figure 9). Soutenus par l'amélioration constante du marché du travail (le taux de chômage s'établit à 6,2 % en 2014, après 7,6 % en 2013) et par une politique monétaire encore très expansionniste, la consommation et l'investissement des ménages sont très dynamiques. De même, l'investissement des entreprises accélère nettement, à mesure que les contraintes de production se font sentir plus fortement. En outre, les dépenses publiques contribuent nettement à la croissance pour la première fois depuis 2009. En revanche, la livre s'apprécie tout au long de l'année, ce qui pèse sur les exportations.

### 9. Le Royaume-Uni et l'Espagne comblent leur retard



Sources : instituts statistiques nationaux.

### L'amélioration du marché du travail soutient la croissance américaine

Après une contraction au premier trimestre en raison des températures hivernales particulièrement basses, l'activité rebondit nettement aux États-Unis, de sorte que, sur l'ensemble de l'année 2014, l'activité accélère légèrement (+ 2,4 % après + 2,2 %). La bonne tenue de la croissance résulte du dynamisme de la consommation, qui bénéficie de la franche amélioration du marché de l'emploi (le taux de chômage s'établit à 6,2 % en 2014, après 7,4 % en 2013), et d'un peu plus de dynamisme des salaires. En outre, après une année 2013 de fort repli, les dépenses publiques cessent de peser sur la croissance. Dans le sillage de l'activité, l'investissement des entreprises accélère très nettement. Néanmoins, le dynamisme de l'investissement résidentiel, après une année 2013 particulièrement dynamique, se modère nettement ; enfin, en raison de l'appréciation du dollar, les échanges extérieurs pèsent un peu sur l'activité.

## Au Japon, la hausse de la TVA grève l'activité

Au Japon, le profil trimestriel de l'activité est fortement marqué par la hausse de TVA (de 5 % à 8 %) en avril. Ainsi, au premier trimestre, les anticipations d'achats aussi bien des ménages que des entreprises dopent l'activité mais la forte contraction de la demande intérieure consécutive au choc fiscal plonge le pays dans la récession aux deuxième et troisième trimestres de sorte que, sur l'année, l'activité se contracte légèrement (- 0,1 % après + 1,6 %). À l'automne, face à cette situation dégradée, le gouvernement dissout le Parlement, et la Banque centrale intensifie sa politique monétaire déjà très expansionniste, entraînant une nouvelle dépréciation du yen. Néanmoins, les exportations ne bénéficient que modestement de la très forte baisse de la monnaie à l'œuvre depuis 2013, les entreprises en profitant pour reconstituer leurs marges et, en dépit de l'amélioration de la facture énergétique à la fin de l'année, le déficit commercial s'alourdit pour culminer à 2,4 % du PIB en 2014, au plus haut depuis 50 ans.

## Les économies émergentes tournent au ralenti

Les économies émergentes tournent globalement au ralenti en 2014 par rapport à leur rythme moyen des deux dernières décennies. Certaines d'entre elles présentent des déséquilibres extérieurs qui rappellent ceux apparus dans les années 1990 (*encadré*). En Chine, la croissance est au plus bas depuis 1990, du fait notamment du ralentissement de l'investissement qui se poursuit. En particulier, le marché immobilier se retourne dès le premier trimestre et reste atone sur l'ensemble de l'année. Au Brésil, la croissance cale du fait d'une forte contraction de la demande intérieure, sous l'effet des resserrements monétaires opérés par la Banque centrale pour enrayer les sorties de capitaux et de la baisse du prix des matières premières. La Russie pâtit de la chute des prix du pétrole et des sanctions économiques et financières dans le cadre de la crise ukrainienne. *A contrario*, les pays d'Europe centrale ne semblent pas souffrir des tensions géopolitiques occasionnées par cette crise. Enfin, l'économie indienne donne des signes de franche embellie.

## Le commerce mondial accélère grâce aux pays avancés

La reprise dans les économies avancées, et en particulier en Europe, permet une accélération du commerce mondial, en dépit du ralentissement des importations des pays émergents. Au total, le commerce mondial progresse de 3,1 % en 2014, après + 2,7 % en 2013. Ce rythme reste néanmoins en deçà de la hausse annuelle moyenne entre 1999 et 2008 (+ 6,4 %). Cette progression est comparable à celle de la production industrielle mondiale : au total, depuis 2011, le degré d'ouverture global stagne à un niveau proche de celui de 2007 (*figure 10*). ■

### 10. Le degré d'ouverture des économies ne progresse plus



Note : le degré d'ouverture est égal au commerce mondial de biens rapporté à la production industrielle mondiale.

Source : Centraal PlanBureau.

## Les pays émergents tournent au ralenti en 2014

Vincent Alhenc-Gelas\*

En 2014, la croissance dans les pays émergents reste moins forte qu'avant 2008. Ce faible dynamisme provient pour partie de la lenteur de la reprise dans les pays avancés. Il provient aussi, pour certains grands pays émergents, de déséquilibres macroéconomiques externes, qui rappellent en partie la situation qui prévalait à la veille des crises de balance des paiements des années 1990. Ces déséquilibres se doublent parfois d'une conjoncture intérieure très dégradée, comme au Brésil, ou d'une situation géopolitique tendue, comme en Russie. De son côté, la Chine, peu exposée au risque de choc externe, est confrontée à l'essoufflement de son modèle de croissance, à l'issue d'une décennie de rattrapage très dynamique.

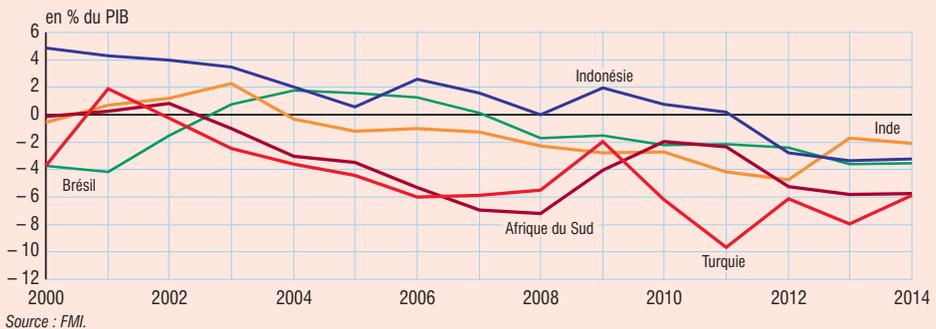
### En 2014, plusieurs pays émergents présentent d'importants déséquilibres macroéconomiques

En 2014, l'activité croît modestement dans les pays émergents (+ 4,4 %), au regard du rythme qui prévalait en moyenne sur la période 2000-2007 (+ 6,6 % par an). Cette relative atonie est notamment imputable à la lenteur de la reprise dans les pays avancés (+ 1,8 % en 2014), qui a pour corollaire une demande peu dynamique, et pèse sur les échanges mondiaux. Ainsi, en 2014, le commerce mondial n'augmente que de 3,1 %, nettement en deçà du rythme annuel moyen de la période 2000-2007 (+ 6,8 %).

À cette faiblesse du climat conjoncturel s'ajoutent, dans plusieurs grands pays émergents, des déséquilibres macroéconomiques externes qui se sont développés ou aggravés lors de la crise de 2008-2009. Ceux-ci rappellent, dans une certaine mesure, le contexte des crises de balance des paiements des années 1990 : notamment d'importants déficits de leurs comptes courants (*figure 1*), en partie nourris par le dynamisme des entrées de capitaux induites par les politiques monétaires expansionnistes des pays avancés depuis 2008. D'autres facteurs de risque de fuite des capitaux étrangers se cumulent : de larges déficits budgétaires, une faible croissance, une inflation élevée, et un développement mal contrôlé du crédit au secteur privé.

Cette situation de déséquilibre concerne notamment l'Inde, l'Indonésie, le Brésil, la Turquie et l'Afrique du Sud. L'exposition de ces pays aux risques extérieurs s'est matérialisée tout au long de l'année 2014, notamment à la faveur du retour à une politique monétaire moins expansionniste annoncé, puis initié par la Réserve fédérale américaine dès 2013. La hausse des taux longs américains qui en a résulté a en effet entraîné des vagues de sorties de capitaux de plusieurs pays émergents, provoquant des baisses boursières et des épisodes de dépréciation des monnaies (*figure 2*), de sorte que les autorités monétaires de ces pays ont été contraintes de réagir, généralement par des hausses

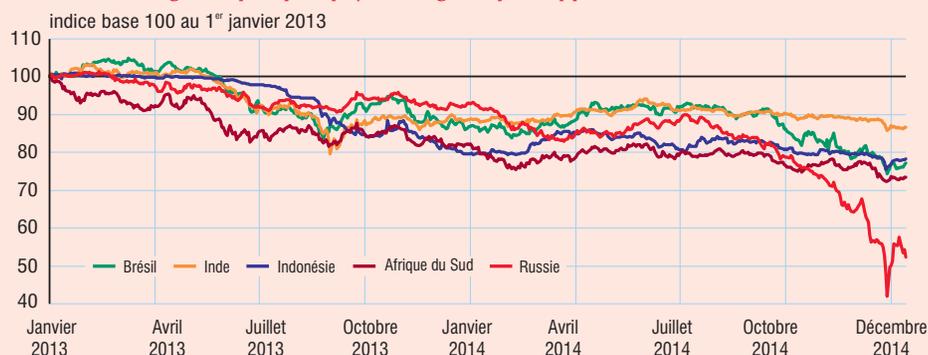
### 1. Comptes courants de quelques pays émergents



\* Vincent Alhenc-Gelas, Insee.

Encadré (suite)

## 2. Taux de change de quelques pays émergents par rapport au dollar



de taux directeurs. Dans certains pays, ce phénomène externe se double d'une crise interne : c'est le cas notamment au Brésil, où la confiance des agents privés s'est effondrée. Le pays, qui tire une partie substantielle de ses revenus de la vente de pétrole, pâtit également de la chute du cours du brut depuis mi-2014. Il en est de même pour la Russie, qui subit en outre les conséquences économiques et financières de la crise ukrainienne.

En dépit de ces facteurs de risque, la plupart des pays concernés ont accompli des réformes qui leur permettent de lutter contre une éventuelle crise de la balance des paiements [Alhenc-Gelas, 2014]. Tout d'abord, ces pays ont abandonné l'ancrage dur de leur devise au dollar, en la laissant flotter avec un peu plus de souplesse. Le risque d'attaque spéculative sur le marché des changes en est amoindri. En outre, les réserves de change accumulées par les pays émergents sont aujourd'hui bien plus substantielles que celles dont ils disposaient dans les années 1990, ce qui permettrait aux autorités monétaires de faire face, si nécessaire, à un tarissement du financement extérieur. Enfin, la dette extérieure de la plupart de ces pays a nettement décru depuis les années 1990, et sa structure actuelle est plus solide, en termes de composition comme de maturité.

### La Chine ralentit de nouveau

Parallèlement, l'activité ralentit en Chine, où la croissance s'affiche à + 7,4 % en 2014, au plus bas depuis 1990. Cette faiblesse de la croissance comporte une part conjoncturelle, due notamment au fort ralentissement de l'investissement en construction durant toute l'année 2014, mais s'inscrit dans un contexte de ralentissement plus structurel : les changements démographiques, les contraintes naturelles et écologiques, notamment en matière de ressources en hydrocarbures, et l'essoufflement de la dynamique de rattrapage accréditent l'idée d'une croissance durablement inférieure à son rythme d'avant 2008 [Roucher et Xu, 2014].

---

## Pour en savoir plus

Alhenc-Gelas V., « Déséquilibres macroéconomiques dans les pays émergents : des risques modérés dans les pays avancés », *Note de conjoncture*, Insee, décembre 2014.

Roucher D., Xu B., « La Chine ralentit : quels risques pour l'économie mondiale ? », *Note de conjoncture*, Insee, juin 2014.

---

# Une faible croissance pour l'économie française en 2014

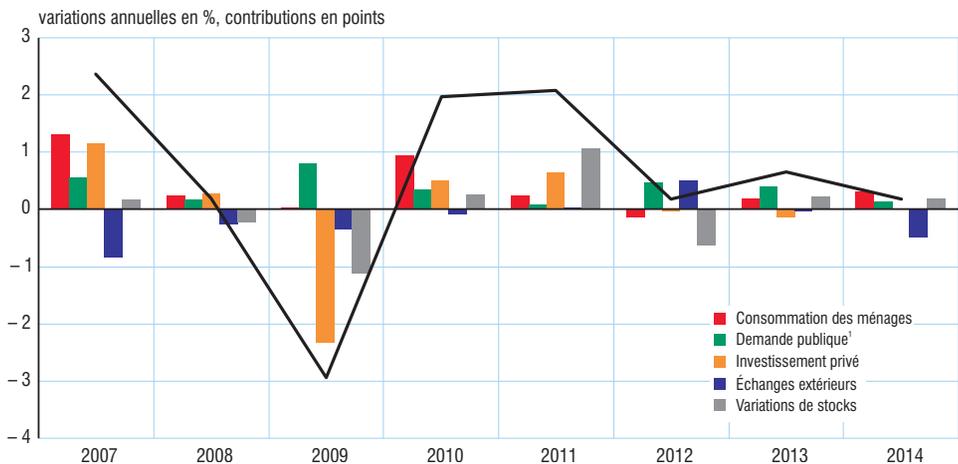
Vincent Biauxque, Sylvain Larrieu, Camille Sutter\*

Malgré le rebond du pouvoir d'achat lié à la désinflation, l'économie française croît faiblement en 2014 : le PIB progresse de 0,2 % seulement en volume après + 0,7 % en 2013.

La demande intérieure hors stocks contribue à hauteur de + 0,5 point à la croissance en volume du PIB, comme en 2013 (*figure 1*). La consommation des ménages accélère légèrement (+ 0,6 % en volume après + 0,4 % en 2013), dans le sillage du fort rebond du pouvoir d'achat (+ 1,1 % après - 0,1 % en 2013), dont une partie se traduit cependant par une hausse de l'épargne, de 0,4 point, à 15,1 % en moyenne sur l'année. En termes nominaux, le revenu des ménages gagne en dynamisme (+ 1,1 % après + 0,7 % en 2013), alors que les prix à la consommation décélèrent de nouveau nettement (0,0 % après + 0,8 % en 2013). La demande intérieure reste également soutenue par le dynamisme des dépenses de consommation des administrations publiques (+ 1,6 % en volume comme en 2013), tandis que leur investissement recule fortement (- 6,9 % après + 0,1 % en 2013). Le volume de l'investissement des entreprises non financières se redresse (+ 2,0 % après + 0,5 % en 2013), tandis que l'investissement des ménages, principalement en logements, se replie pour la troisième année consécutive (- 5,3 % en 2014). Au total, l'investissement de l'ensemble des secteurs se replie en 2014 (- 1,2 % en volume) plus fortement qu'en 2013 (- 0,6 %).

En 2014, les exportations gagnent en dynamisme, leur croissance en volume atteignant + 2,4 % après + 1,7 %. Mais les importations accélèrent encore plus vivement (+ 3,8 % en volume, après + 1,7 % en 2013), phénomène que n'explique que très partiellement la

## 1. Contribution des principaux agrégats à la croissance du PIB



1. Y compris institutions sans but lucratif au service des ménages.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

\* Vincent Biauxque, Sylvain Larrieu, Camille Sutter, Insee.

dynamique des composantes de la demande dont le contenu en importations est important (consommation des ménages, investissement des entreprises, exportations). Au total, la contribution des échanges extérieurs à la croissance du PIB devient négative (- 0,5 point après 0,0 point).

Enfin, le comportement de stockage des entreprises contribue de nouveau positivement à la croissance du PIB en 2014 (+ 0,2 point, comme en 2013).

Par branche, la progression de la valeur ajoutée en volume est portée par l'activité des services marchands (+ 0,5 % après + 0,7 %), des services non marchands (+ 1,0 % après + 1,2 %) et de l'agriculture (+ 8,5 % après - 1,9 %). L'activité (valeur ajoutée) de la branche énergie-eau-déchets se replie fortement, à - 2,1 % après + 2,2 % en 2013, en raison d'un climat doux en hiver puis à l'automne. La construction recule fortement (- 3,6 %), après la quasi-stabilisation de 2013 (+ 0,1 %). L'activité (valeur ajoutée) dans l'industrie manufacturière se replie elle aussi (- 0,7 % après + 0,6 %).

L'emploi salarié marchand non agricole recule légèrement (- 0,2 %), sous l'effet du faible rythme de croissance de l'activité. Mais, grâce aux créations nettes d'emplois dans les branches non marchandes, principalement des contrats aidés (avec la montée en charge des emplois d'avenir), l'emploi total augmente en moyenne sur l'année (+ 0,3 %) et le taux de chômage diminue légèrement en moyenne annuelle (10,2 % après 10,3 %).

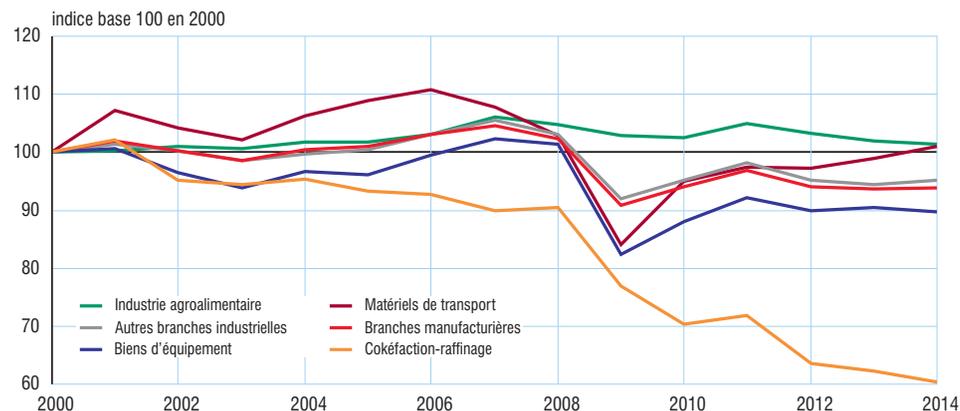
En 2014, le déficit public au sens de Maastricht s'élève à 4,0 % du PIB, après 4,1 % en 2013. Les prélèvements obligatoires, dont le poids dans le PIB passe de 44,7 % en 2013 à 44,9 % en 2014 (dont + 0,1 point imputable aux mesures nouvelles), progressent en effet un peu plus rapidement que les dépenses calculées hors crédits d'impôt. La dette publique au sens de Maastricht atteint 95,6 % du PIB en fin d'année, après 92,3 % fin 2013.

## L'activité continue de progresser faiblement

### La production manufacturière se redresse

Après deux années de baisse, la production de la branche manufacturière se redresse légèrement en volume en 2014 : + 0,3 % après - 0,5 % (figure 2). Toutefois, les consommations intermédiaires de la branche rebondissent un peu plus vivement (+ 0,7 % après - 0,9 %), si bien que la valeur ajoutée se replie en volume (- 0,6 % après + 0,4 %).

## 2. Évolution de la production manufacturière par branche en volume



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Les différentes composantes de la demande contribuent positivement au redressement du volume de la production. Alors qu'elle avait baissé en 2012 (- 1,4 %) puis en 2013 (- 0,8 %), la consommation de biens manufacturés rebondit en 2014 (+ 0,6 %). De plus, les exportations de produits manufacturés restent dynamiques (+ 1,8 % après + 1,3 %) et l'investissement en produits manufacturés se redresse (+ 1,1 % après - 1,5 %).

Au sein de la branche manufacturière, la production en cokéfaction-raffinage recule pour la troisième année consécutive (- 2,8 % après - 2,2% en 2013), de même que la production agroalimentaire (- 0,5 % après - 1,4 %). La production en biens d'équipement se replie (- 0,8 % après + 0,7 %). En revanche, les branches produisant des matériels de transport (+ 2,1 %) et les « autres produits manufacturés » (+ 0,9 %) sont dynamiques en 2014.

La chute de la production d'énergie-eau-déchets en 2014 (- 3,5 % après + 0,7 %) résulte du recul marqué de la consommation finale (- 8,7 % après + 2,1 %) en raison de températures particulièrement douces au début de l'année 2014 puis en fin d'année.

### L'activité dans la construction continue de baisser

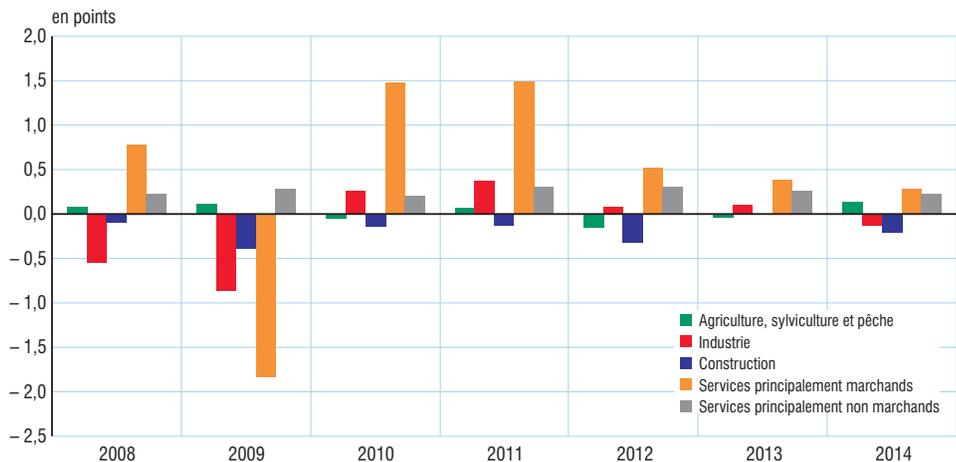
Dans le secteur de la construction, l'activité recule : - 3,6 % après + 0,1 % en 2013 (*encadré 1*). L'investissement en construction se replie en effet de 3,4 %, du fait de la chute de l'investissement des ménages en logements (- 6,1 %) et de celui des administrations publiques en bâtiments et travaux publics (- 7,7 %) ; en revanche, l'investissement des entreprises en construction continue de progresser : + 3,0 % après + 1,2 %.

### La production de services marchands accélère légèrement

La production de services marchands accélère, augmentant de 1,2 % en 2014, après + 0,6 %. En 2014, cette branche contribue à la croissance de l'activité à hauteur de + 0,3 point (*figure 3*).

L'activité dans les services bénéficie de la demande intermédiaire qui accélère en 2014, à + 2,0 % après + 0,5 % ; en outre, l'investissement en services rebondit, à + 0,6 % après - 0,1 %.

### 3. Contribution des principales branches à la croissance en volume de la valeur ajoutée totale



Champ : France.

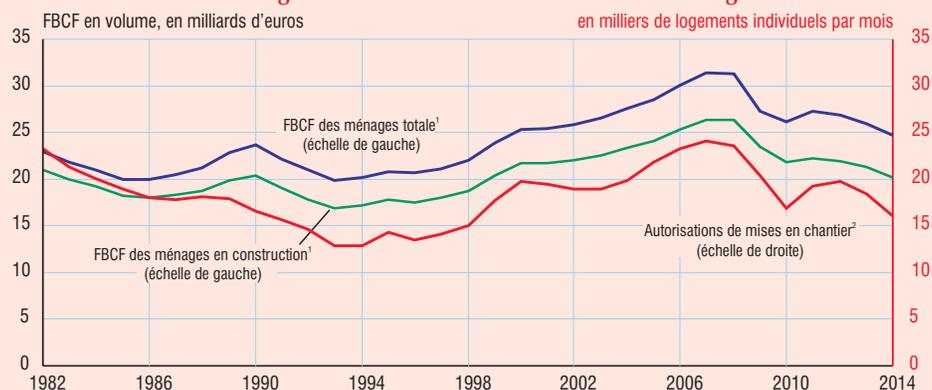
Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## La chute de la construction de logements en 2014

Julie Goussen\*

L'activité dans la branche de la construction s'est nettement contractée en 2014 (- 4,0 %), pesant sur l'ensemble de l'économie. Elle a été pénalisée par la conjonction de plusieurs facteurs affectant à la fois les travaux publics, liés à la phase du cycle électoral et à l'inflexion des dotations des collectivités locales, et le bâtiment. Ce dernier a principalement été affecté par la forte baisse de l'investissement des ménages en logement : - 5,9 % après une baisse de 3,1 % en 2013, du fait notamment du recul de la construction neuve de logements, et dans une moindre mesure, de la baisse de l'entretien-amélioration.

### 1. Investissement des ménages et autorisations de mises en chantier de logements individuels



1. Données trimestrielles.

2. Moyenne arithmétique sur 18 mois.

Champ : France.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2010 ; SOeS.

### Le nombre de mises en chantier de logements neufs recule en 2014

Le nombre de permis de construire suit une tendance baissière depuis 2012. Les permis de logements individuels qui avaient rebondi au début de l'année 2013 en raison notamment de l'anticipation de la réglementation thermique « RT2012 », en ont ensuite subi un contrecoup brutal. Depuis mi-2013, le nombre d'autorisations de mises en chantier de logements n'a cessé de chuter. Le niveau atteint en 2014 (373 900 logements autorisés) est le plus bas enregistré depuis 1999.

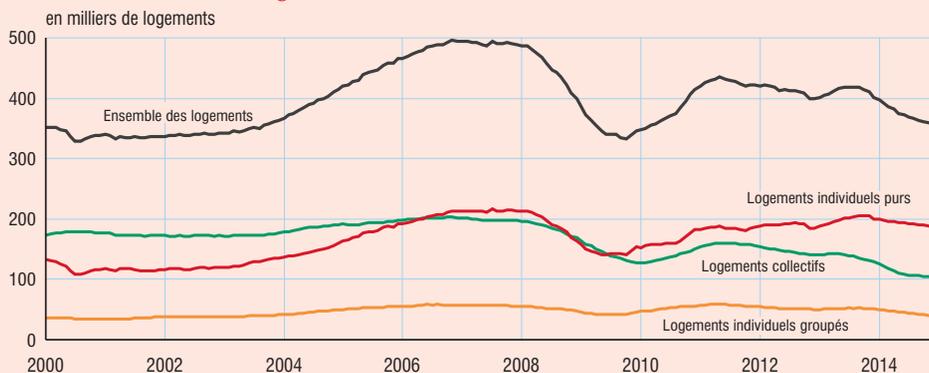
En conséquence, seulement 356 600 logements ont été mis en chantier en 2014, soit 11 % de moins qu'en 2013. D'un côté, les mises en chantier de logements collectifs, qui s'étaient maintenues jusque fin 2013, ont commencé à se réduire à partir de 2014 (- 6,4 % sur l'année). De l'autre, le nombre de logements individuels mis en chantier baisse depuis 2011 et atteint en 2014 son plus bas niveau depuis 1993. D'une part, les logements individuels purs baissent fortement (- 19,1 % en 2014 après - 8,7 % en 2013), en lien avec l'atonie du pouvoir d'achat des ménages et malgré le réaménagement du prêt à taux zéro\*\*. D'autre part, les logements individuels groupés s'effondrent : - 23 % en 2014 après - 1,2 % en 2013.

La chute des mises en chantier de logements collectifs et individuels groupés a pour reflet la baisse du marché immobilier *via* les promoteurs. En effet, dans un contexte de faible niveau des ventes de logements neufs, le nombre de mises en vente par les promoteurs baisse fortement depuis deux ans : - 13,3 % en 2014 après - 12,6 % en 2013. Les délais d'écoulement de l'encours d'appartements comme de maisons individuelles se sont globalement accrus depuis fin 2010 et les stocks de logements proposés à la vente s'accumulent.

\* Julie Goussen, Insee.

\*\* Le prêt à taux zéro est une avance remboursable sans intérêt, destinée aux personnes physiques qui achètent leur résidence principale.

## 2. Mises en chantier de logements



Champ : France.  
Note : cumul sur 12 mois.  
Source : SOeS.

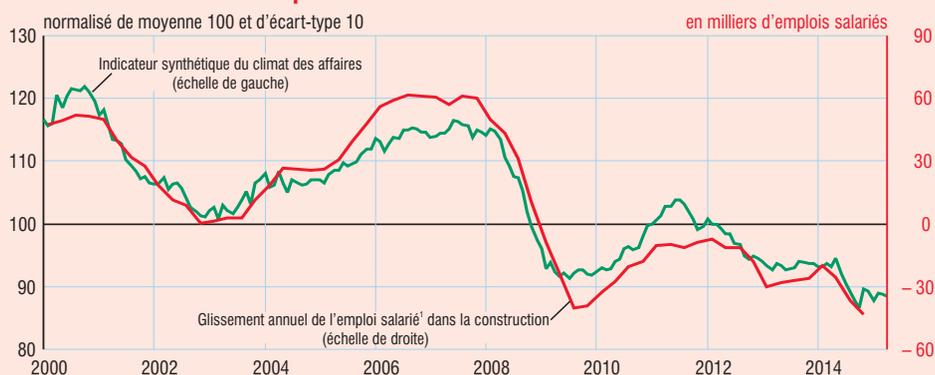
Cette atonie résulte pour partie de la baisse de l'investissement locatif, probablement due à l'essoufflement des dispositifs incitatifs et à leur caractère de moins en moins avantageux jusqu'à la mise en place, à l'été 2014, du dispositif dit Pinel. Celui-ci offre la possibilité de louer à un ascendant ou un descendant sous certaines conditions, de louer sur six, neuf ou douze ans avec allègement d'impôt sur l'investissement ; il relève également dans certains cas les plafonds de loyer applicables du fait d'une redéfinition des zonages.

### Les professionnels du bâtiment décrivent un climat conjoncturel dégradé

En phase avec la baisse de l'investissement des ménages, les chefs d'entreprise du bâtiment décrivent un climat conjoncturel dégradé du secteur. L'indicateur qui synthétise le climat des affaires dans le bâtiment présente une tendance baissière depuis mi-2011 et se situe, depuis 2012, en dessous de sa moyenne de long terme (100). En 2013, il s'est stabilisé pour fluctuer autour de 93. Il se dégrade fortement mi-2014 et atteint son plus bas niveau depuis 1997.

En effet, les chefs d'entreprise du bâtiment sont de plus en plus nombreux à déclarer une activité en baisse et des commandes inférieures à la normale. Ils signalent des capacités de production sous-utilisées. Fin 2014, le taux d'utilisation des capacités de production continue de baisser : il est inférieur de plus de 10 % à son niveau d'avant 2008. Cela affecte l'emploi salarié du secteur qui s'inscrit sur une tendance baissière depuis 2008.

### 3. Climat des affaires et emploi salarié dans la construction



1. Données CVS en fin de trimestre.

Champ : France métropolitaine.

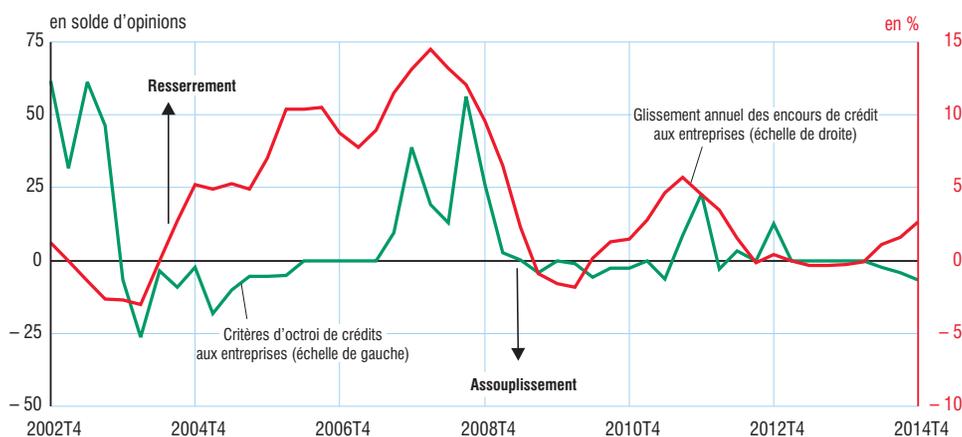
Source : Insee, enquête de conjoncture dans le bâtiment, estimations d'emploi salarié.

Par branche, l'activité recule plus fortement qu'en 2013 dans l'hébergement-restauration : - 2,5 % en 2014 après - 0,7 % en 2013. Elle ralentit dans la branche commerce (+ 0,5 % après + 1,8 %), mais elle reste dynamique dans les branches information-communication (+ 1,2 % après + 1,1 %) et dans les services immobiliers (+ 1,0 % après + 1,3 %). Elle accélère dans les branches des services aux entreprises (+ 0,7 % après + 0,3 %) et du transport (+ 1,0 % après - 0,8 %). Dans les services non marchands enfin, l'activité ralentit très légèrement (+ 1,0 % après + 1,2 %).

### L'investissement des entreprises accélère

En 2014, la progression du volume de l'investissement des entreprises est significative (+ 2,0 % après + 0,5 % en 2013) et dans le même temps, le taux d'investissement des entreprises non financières augmente légèrement, à 21,4 % après 21,1 % en 2013. Dans un contexte d'amélioration des perspectives de production, le taux d'utilisation des capacités productives progresse de 0,6 point pour s'établir à 81,0 % en 2014 dans l'industrie. Il reste toutefois inférieur de 3,6 points à sa moyenne de long terme. La progression de l'investissement est parallèle à celle des encours de crédit aux entreprises, qui se redressent nettement : + 2,6 % sur un an fin 2014, après un repli en 2013 de 0,3 % (figure 4).

### 4. Conditions d'octroi de crédits et encours de crédits aux entreprises



Champ : France.

Lecture : les conditions d'octroi de crédits aux entreprises par les banques se resserrent en moyenne pour des valeurs positives. A contrario, il y a assouplissement lorsque la courbe passe sous l'axe des abscisses.

Source : Banque de France.

L'accélération de l'investissement des entreprises non financières (ENF) est imputable aux dépenses de construction (+ 3,0 % après + 1,2 % en 2013) et de produits manufacturés (+ 2,1 % après une quasi-stabilisation en 2013). Alors que l'investissement en biens d'équipement ralentit (+ 1,3 % après + 3,0 %), l'investissement en matériels de transport rebondit (+ 4,0 % après - 1,2 %) et l'investissement en autres produits industriels accélère (+ 2,7 % après + 1,1 %). L'investissement des ENF en services accélère (+ 1,2 % après + 0,3 % en 2013), du fait du rebond des dépenses en information-communication (+ 2,2 % après - 0,1 %) et malgré l'atonie de l'investissement en services aux entreprises (+ 0,3 % après + 0,6 %), notamment en R&D (+ 0,1 % après + 1,8 %).

## Les variations de stock contribuent positivement à l'activité

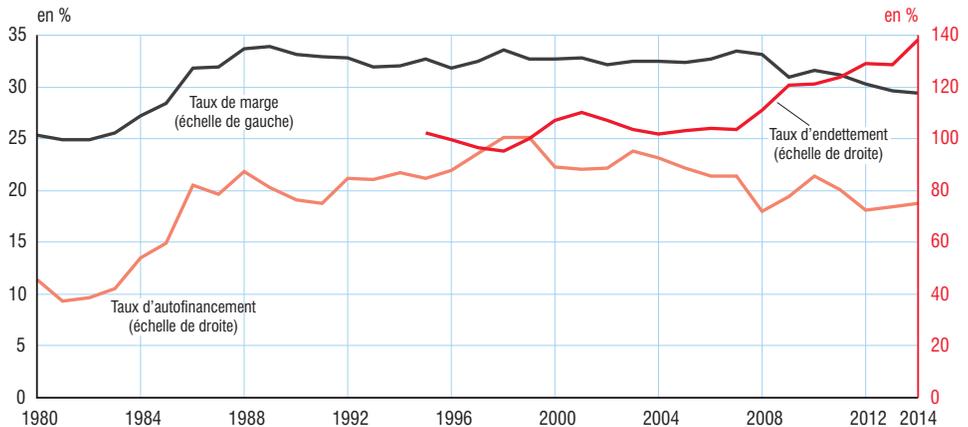
En 2014, les entreprises continuent de reconstituer leurs stocks. Les variations de stocks contribuent ainsi à la croissance de l'activité à hauteur de + 0,2 point, comme en 2013. Au total en 2014, la demande des entreprises via leurs dépenses d'investissements et leur comportement de stockage contribue à hauteur de + 0,5 point à la croissance du PIB, après + 0,2 point en 2013.

## Le taux de marge diminue légèrement

La situation financière des sociétés non financières (SNF) se dégrade moins en 2014 que les deux années précédentes.

La valeur ajoutée progresse faiblement en valeur (+ 0,3 % après + 0,9 %), tandis que les dépenses de rémunération des salariés augmentent sensiblement (+ 1,7 % après + 1,2 % en 2013), notamment les salaires et traitements bruts (+ 1,6 % après + 1,0 %). Les impôts sur la production et les importations restent dynamiques (+ 2,5 %) bien qu'ils ralentissent après une forte progression en 2013 (+ 6,2 %) imputable au relèvement du forfait social. Les subventions reçues par les entreprises augmentent très fortement (+ 52,2 % après - 1,2 %), du fait de l'entrée en vigueur du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). L'effet favorable du CICE ne suffit toutefois pas à compenser le dynamisme des rémunérations, de sorte que les coûts salariaux unitaires progressent nettement. Au total, l'excédent brut d'exploitation se replie (- 0,6 %) mais moins fortement qu'en 2013 (- 1,1 %). En conséquence, le taux de marge des SNF continue de se dégrader en 2014, à 29,4 % après 29,7 % en 2013 (figure 5) : la contribution fortement positive du CICE (+ 0,9 point) ne suffit pas à compenser l'impact de la progression beaucoup plus rapide de la rémunération réelle moyenne que de la productivité (encadré 2).

## 5. Taux de marge, taux d'autofinancement et taux d'endettement des sociétés non financières



Champ : France.

Note : le taux d'endettement est mesuré par l'endettement moyen de l'année rapporté à la valeur ajoutée de l'année.

Sources : Insee, Banque de France.

Par ailleurs, le solde des revenus de la propriété des SNF se redresse de 9,5 milliards d'euros. Cette amélioration est imputable à celle du solde des intérêts de 11,4 milliards d'euros en 2014. Les intérêts versés continuent en effet de diminuer, de 12,9 milliards d'euros, du fait de la baisse des taux d'intérêt dont profitent pleinement les SNF, structurellement débitrices. Les impôts sur le revenu et le patrimoine des SNF ralentissent nettement (+ 2,4 % après + 6,6 %), ralentissement accentué par la baisse du bénéfice fiscal en 2013. Par conséquent, le taux d'épargne des entreprises s'améliore de 0,5 point (17,3 % après 16,8 %).

## L'impact comptable du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en 2014

Ronan Mahieu\*

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les salaires versés par les entreprises ouvrent droit à un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, le CICE. L'assiette du CICE est constituée des rémunérations brutes soumises aux cotisations sociales versées au cours d'une année civile dans la limite de 2,5 fois le salaire minimum légal (Smic). Le taux du crédit d'impôt est de 4 % pour les rémunérations versées au titre de 2013 (première année d'application), et de 6 % pour celles versées au titre des années suivantes. Le CICE s'impute sur les sommes dues par les entreprises au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) ou de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) pour les entreprises qui ne sont pas assujetties à l'IS.

De manière générale, le CICE dû au titre d'une année donnée s'impute sur l'impôt dû au titre du même exercice. Ainsi, le CICE calculé au titre des rémunérations versées en 2013 doit être imputé sur l'impôt dû au titre de l'exercice 2013. Si le CICE ne peut pas être utilisé intégralement (parce qu'il excède le montant dû au titre de l'IS ou de l'IRPP), il peut servir au paiement de l'impôt dû au cours des trois années suivantes. La fraction non imputée au terme des trois ans est remboursée à l'entreprise. Par exception, le remboursement immédiat et intégral de la créance peut être demandé par certaines entreprises (PME, entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, entreprises en difficulté).

Compte tenu de ces caractéristiques, le CICE dû au titre de l'année 2013 est enregistré dans les comptes 2013 des entreprises, mais ne commence à jouer sur leur trésorerie qu'à partir du règlement du solde d'IS dû au titre de l'exercice 2013, soit en 2014. Dans les comptes des entreprises, il peut apparaître en déduction des charges de personnel, mais aussi en déduction de l'IS.

Le traitement du CICE en comptabilité nationale est très différent. Conformément aux dispositions du Système européen de comptes (SEC 2010) relatives aux crédits d'impôt, le CICE doit être enregistré en dépense en une seule fois, l'année où l'entreprise fait valoir sa créance sur l'État. En comptabilité nationale, le CICE ne vient donc en déduction ni des rémunérations salariales ni des impôts versés, mais est enregistré en subvention sur les rémunérations (D.391). En outre, le CICE dû

au titre de l'année 2013 est enregistré en une fois en 2014, bien que l'impact du CICE sur les recettes budgétaires s'étale sur plusieurs années.

Ce mode d'enregistrement du CICE induit donc un décalage temporel en termes d'impact sur le déficit de l'État, selon que l'on considère le solde d'exécution budgétaire ou le déficit en comptabilité nationale notifié à la Commission européenne : le CICE dû au titre de l'exercice 2013 pèse en totalité sur le déficit notifié pour l'année 2014, tandis que l'impact sur le solde d'exécution budgétaire est étalé sur plusieurs années à partir de 2014. En comptabilité nationale, le CICE accroît la dépense de subvention et pèse sur le déficit public à hauteur de 10,2 milliards d'euros en 2014 (soit 0,5 point de PIB), ce qui correspond au montant de la créance déclarée par les entreprises au fisc en 2014 au titre de l'exercice 2013. L'impact sur les recettes fiscales et le solde d'exécution budgétaire est moindre puisqu'il se limite aux montants imputés sur l'IS ou l'IRPP payé en 2014, ou bien directement remboursés en 2014 aux entreprises, soit environ 6 milliards d'euros.

Le CICE étant enregistré en subvention sur les rémunérations (D.391) en comptabilité nationale, il est neutre sur la valeur ajoutée brute des entreprises et les rémunérations qu'elles versent. Il améliore en revanche leur excédent brut d'exploitation (EBE) et leur taux de marge. L'impact sur le taux de marge des sociétés non financières (SNF) en 2014 est estimé à environ + 0,9 point (*figure*). Pour autant, le taux de marge des SNF baisse de 0,3 point entre 2013 et 2014, pour s'établir à 29,4 %. La rémunération moyenne versée par les SNF a en effet continué à

### Décomposition de l'évolution du taux de marge des sociétés non financières

	en points
Taux de marge 2013 (en %)	29,7
Impact de l'évolution de la rémunération réelle par tête	- 1,3
Impact des gains de productivité par tête	0,1
Impact des termes de l'échange	0,1
Impact du CICE	0,9
Autre	- 0,1
Taux de marge 2014 (en %)	29,4

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

\* Ronan Mahieu, Insee.

#### Encadré 2 (suite)

progresser en termes réels en 2014 (dans un contexte de très faible inflation), alors que les gains de productivité étaient très réduits et la contribution des termes de l'échange (qui mesure l'évolution du prix de la valeur ajoutée relativement à celle des prix de consommation) presque nulle. Le taux de marge des SNF aurait donc spontanément baissé hors impact du CICE en 2014 : la mise en œuvre du CICE a seulement permis, en 2014, de compenser partiellement l'effet négatif sur le taux de marge d'une progression des rémunérations plus rapide que celle de la valeur ajoutée.

On notera enfin que le CICE n'a pas d'impact sur les indicateurs de coûts salariaux unitaires (CSU)

publiés, notamment, par la Commission européenne dans le cadre de la procédure de déséquilibres macroéconomiques : les CSU sont en effet calculés en rapportant les rémunérations en valeur (D.1) au PIB en volume. Le CICE étant enregistré en subvention sur les rémunérations (D.391), il n'a pas d'impact sur les rémunérations versées et donc sur l'indicateur de CSU. Il n'est pas non plus possible de calculer un indicateur alternatif de CSU comparable d'un pays à l'autre et qui tiendrait compte des subventions sur les rémunérations car, contrairement à la France, la plupart des pays ne distinguent pas, au sein de l'ensemble des subventions sur la production (D.39), celles qui sont assises sur les rémunérations.

### L'activité des sociétés financières recule en 2014 dans un contexte de baisse des taux

La baisse du taux directeur de la BCE de 20 points de base en 2014 a une nouvelle fois eu des effets importants sur les montants d'intérêts reçus et versés par les banques. En 2014, les intérêts reçus<sup>1</sup> par ce secteur ont diminué de 7,6 milliards d'euros, après - 24,9 milliards d'euros en 2013 pour une baisse du taux directeur de la BCE de 50 points de base. Les intérêts versés ont quant à eux reculé de 5,8 milliards d'euros après - 17,1 milliards d'euros en 2013. Toutefois, le dynamisme des marchés d'actions permet aux intermédiaires financiers de redresser leur solde de revenus primaires : ce dernier progresse de 1,7 milliard d'euros en 2014, après être passé de 43,5 milliards d'euros en 2009 à 31,5 milliards d'euros en 2013.

Le calcul des Sifim<sup>2</sup>, s'il n'a pas d'impact sur le solde des revenus primaires des intermédiaires financiers, conduit toutefois à réintégrer dans la valeur ajoutée des banques la fraction des marges sur les intérêts qui s'apparente à une production. Or, à niveau donné des taux des crédits ou des dépôts proposés aux clients des banques, une baisse du taux de refinancement entraîne une hausse de la marge de taux des banques sur les crédits et une baisse de cette marge sur les dépôts. En pratique, la marge des banques sur les crédits a augmenté en 2014 de 17 points de base, tandis que la marge sur les dépôts a diminué de 11 points ; les Sifim sur crédits ont donc augmenté de 5,1 milliards d'euros en 2014, et les Sifim sur les dépôts diminué de 1,8 milliard d'euros. Les Sifim contribuent donc à relever la valeur ajoutée des intermédiaires financiers de 3,3 milliards d'euros en 2014. Pour la troisième année de suite, c'est donc la production de Sifim qui contribue à l'essentiel de la hausse de la valeur ajoutée des intermédiaires financiers, laquelle progresse en 2014 de 4,2 milliards d'euros une fois prise en compte la production explicitement facturée à la clientèle des établissements. Le secteur est par ailleurs marqué par le paiement d'une pénalité de *BNP Paribas* aux États-Unis : un transfert de 4,2 milliards d'euros de la France vers le reste du monde dégrade ainsi la capacité de financement des intermédiaires financiers qui s'établit fin 2014 à 7,4 milliards d'euros, contre 9,6 milliards d'euros fin 2013.

La valeur ajoutée des assureurs baisse quant à elle en valeur de 4,7 milliards d'euros en 2014. Les provisions de bénéfices financiers des sociétés d'assurance-vie augmentent en effet en 2014 : les sommes correspondantes ne seront reversées aux assurés qu'ultérieurement.

1. Hors correction Sifim.

2. Services d'intermédiation financière indirectement mesurés.

Cette politique de prudence, inspirée notamment par la Banque de France et l'ACPR<sup>3</sup>, vise à anticiper l'impact sur les rendements des contrats en euros de la baisse des taux des obligations souveraines et a pour conséquence de peser très fortement sur la production de services d'assurance-vie en 2014. Parallèlement, l'activité d'assurance-dommages stagne. La baisse des cambriolages est en effet atténuée par l'augmentation du nombre de blessés sur la route et des indemnisations pour événements climatiques.

En incluant l'activité des auxiliaires financiers, la valeur ajoutée des sociétés financières stagne par rapport à 2013 et son solde des revenus primaires recule de 2,9 % pour s'établir à 39,2 milliards d'euros.

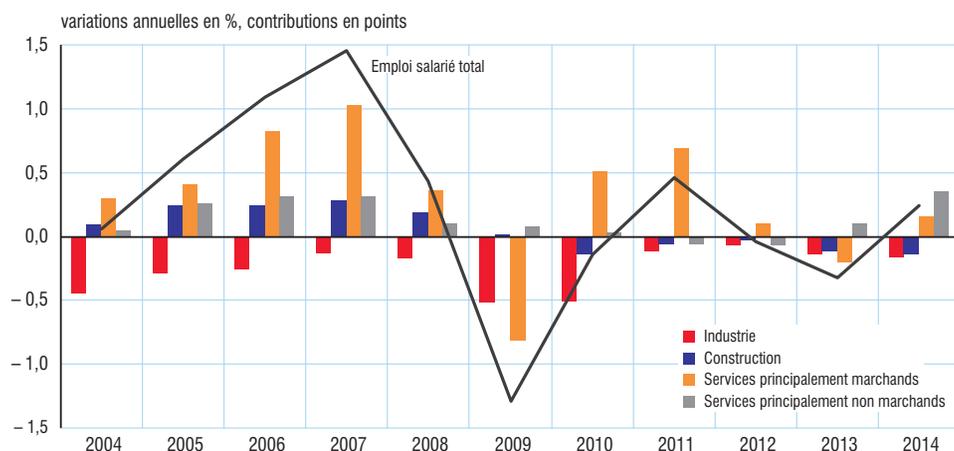
## L'emploi total augmente

L'emploi salarié marchand non agricole (SMNA) recule légèrement (- 0,2 %) en raison du faible rythme de croissance de l'activité. Cependant, l'emploi total augmente (+ 0,3 %), grâce à la progression de l'emploi non marchand (+ 1,2 %) dynamisé par les emplois aidés. Le taux de chômage est ainsi quasi stable en moyenne annuelle (10,2 % après 10,3 %).

## L'emploi salarié marchand baisse

Dans le secteur marchand non agricole, l'emploi salarié recule pour la deuxième année consécutive, mais moins fortement en 2014 (- 0,2 %), qu'en 2013 (- 0,6 % ; *figure 6*), soit une baisse de 29 000 emplois après une perte nette de 100 000 emplois en 2013 en moyenne annuelle<sup>4</sup>. Y compris non salarié, l'emploi est quasi stable en 2014 (- 0,1 % après - 0,6 % en moyenne annuelle).

## 6. Évolution de l'emploi salarié

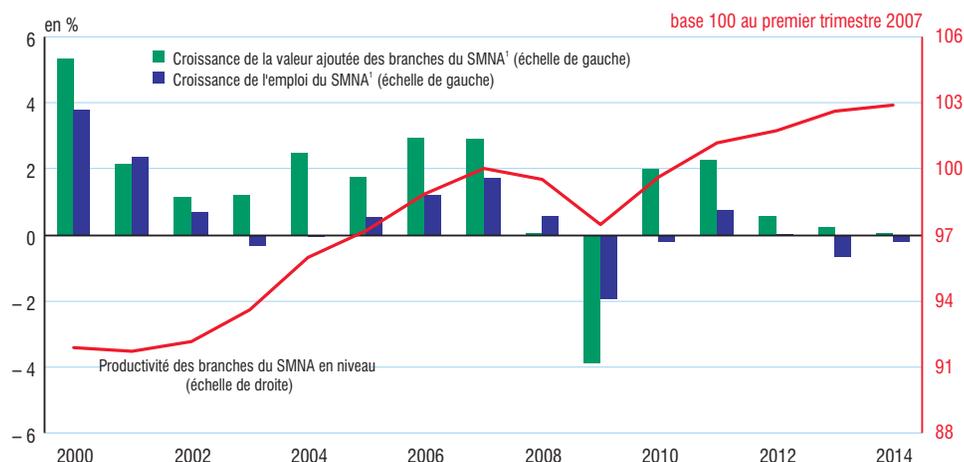


3. Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

4. L'emploi calculé et publié au sens de la comptabilité nationale diffère de l'emploi estimé directement auprès des secteurs d'activité, principalement en raison de différences de périodes considérées : le premier est calculé en moyenne trimestrielle (ou annuelle), alors que le second est estimé en fin de période (fin de trimestre ou fin d'année).

Ce recul de l'emploi salarié marchand touche l'industrie (- 38 000 postes) et la construction (- 34 000 postes), alors que l'emploi dans les services marchands augmente (+ 43 000 postes). Le recul de l'emploi marchand est cependant compensé par la progression de l'emploi salarié non marchand (+ 89 000 emplois ; *figure 7*). Cette hausse provient en grande partie des contrats aidés (+ 60 000). En particulier, les emplois d'avenir (y compris emplois d'avenir « professeurs »), entrés en vigueur en novembre 2012, sont montés en charge en 2013 et 2014 : fin 2014, 112 000 personnes étaient bénéficiaires d'un emploi d'avenir en France métropolitaine contre 72 000 fin 2013.

## 7. Évolution de la productivité, de la valeur ajoutée et de l'emploi dans les branches marchandes non agricoles



1. SMNA : secteur marchand non agricole.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

### Le chômage diminue en 2014 en moyenne annuelle mais augmente en fin d'année

Après deux années de hausse en 2012 et 2013, le taux de chômage est quasi stable en moyenne annuelle en 2014 (10,2 % après 10,3 %, y compris DOM). Mais au cours de l'année, il a augmenté : au quatrième trimestre 2013, il s'établissait à 10,1 % de la population active au sens du BIT ; puis, après une stabilité lors du premier semestre 2014, il a augmenté en fin d'année pour s'élever à 10,4 % fin 2014.

### Les salaires réels continuent d'augmenter

En 2014, le salaire moyen par tête (SMPT) du secteur marchand non agricole (SMNA) accélère légèrement en termes nominaux, à + 1,7 % après + 1,5 % en 2013, en dépit de la baisse de l'inflation (0,0 % fin 2014 après + 0,8 % fin 2013). Celle-ci profite intégralement au pouvoir d'achat du salaire moyen par tête, qui accélère nettement (+ 1,7 % après + 0,7 %).

Dans les administrations publiques, les salaires nominaux ralentissent en 2014 (+ 0,2 % après + 0,6 %), notamment car l'indice minimum de la fonction publique n'a pas été revalorisé début 2014 alors qu'il l'avait été au 1<sup>er</sup> janvier 2013 (+ 0,3 %). En outre, la structure de l'emploi a changé avec d'importantes embauches en contrats aidés, aux niveaux de rémunérations moins élevés que le salaire moyen de la fonction publique. Le ralentissement des prix a toutefois compensé celui des salaires nominaux : en 2014, le salaire réel a légèrement augmenté (+ 0,3 %) après une baisse modérée en 2013 (- 0,2 %).

## Le pouvoir d'achat se redresse fortement, la consommation accélère

En 2014, le pouvoir d'achat des ménages se redresse du fait de la moindre hausse des impôts et de la décélération des prix. Dans ce contexte, la consommation augmente en 2014 plus fortement qu'en 2013.

### Le revenu disponible brut des ménages augmente en valeur

En 2014, le revenu disponible brut (RDB) des ménages accélère en termes nominaux, à + 1,1 % après + 0,7 % en 2013 (*encadré 3*). Les revenus d'activité augmentent un peu plus fortement (+ 1,3 % après + 0,9 %), dans le sillage de la masse salariale brute reçue par les ménages (+ 1,6 % après + 1,0 %), du fait d'une moindre baisse de l'emploi dans les branches marchandes non agricoles. L'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels se replie (- 0,3 % après + 0,1 % en 2013). Celui des ménages purs<sup>5</sup> continue d'augmenter (+ 0,6 % après + 0,9 %).

En revanche, le solde des revenus de la propriété des ménages recule en 2014, diminuant de 2,2 % après + 2,9 %. Cette diminution provient de la baisse des intérêts reçus par les ménages, malgré la hausse des revenus distribués des sociétés.

Les impôts courants sur le revenu et le patrimoine continuent de progresser, mais à un rythme moins soutenu (+ 1,4 % après + 4,3 %, soit + 2,8 milliards d'euros après + 8,6 milliards d'euros en 2013). Ce ralentissement résulte notamment des mesures nouvelles, moins importantes en 2014 qu'en 2013. Les principales mesures d'impôts sur le revenu et le patrimoine introduites en 2014 sont : la suppression de l'exonération d'impôt sur le revenu des majorations de pension pour charges de famille, le nouvel abaissement du plafond du quotient familial, ainsi que la suppression de l'exonération fiscale de la prise en charge par l'employeur d'une partie des cotisations de prévoyance complémentaire. Leur impact a toutefois été limité par d'autres mesures diminuant l'impôt, dont l'allègement de l'impôt sur le revenu des ménages les plus modestes.

Les prestations sociales en espèces reçues par les ménages continuent de progresser (+ 2,3 %) mais moins fortement qu'en 2013 (+ 2,8 %). Ce ralentissement provient de celui des prestations de sécurité sociale (+ 2,3 % après + 3,0 %). En particulier, les prestations d'assurance vieillesse ralentissent, à la fois par contrecoup de l'accroissement des départs en retraite intervenu en 2013 à la suite de l'assouplissement des conditions pour les carrières longues décidé en juillet 2012, et parce que les pensions ont été globalement très peu revalorisées en 2014. Les pensions versées par le régime général et les régimes alignés, les régimes de fonctionnaires ainsi que les régimes complémentaires Agirc et Arcco n'ont ainsi fait l'objet d'aucune mesure de revalorisation en 2014. Les prestations familiales sont également moins revalorisées en 2014 (+ 0,6 % au 1<sup>er</sup> avril) que les années précédentes (+ 1,3 % en moyenne les cinq dernières années), en raison d'une faible inflation. Enfin, après une forte croissance en 2013, les allocations chômage ralentissent nettement en 2014, sous l'effet notamment d'une évolution plus favorable de l'emploi. En revanche, les prestations d'assistance sociale continuent d'accélérer (+ 3,7 % après + 1,9 % en 2013) ; elles sont soutenues par les dépenses de revenu de solidarité active (RSA), dont le barème est revalorisé conformément aux engagements du plan de lutte contre la pauvreté, et d'allocation de solidarité spécifique (ASS), en lien avec l'accroissement du nombre de chômeurs de longue durée.

---

5. Ce que l'on nomme en comptabilité nationale « excédent brut d'exploitation (EBE) des ménages purs » correspond aux loyers que les particuliers propriétaires de logement perçoivent de leurs locataires ou pourraient percevoir s'ils mettaient leur bien en location (dits alors « loyers imputés »), déduction faite des consommations intermédiaires et de la taxe foncière.

### Du pouvoir d'achat du revenu disponible au pouvoir d'achat du revenu « arbitral » par unité de consommation

Sylvain Billot, Nathalie Morer\*

Le terme de pouvoir d'achat est largement utilisé, mais peut recouvrir des acceptions très différentes : le cadre global et cohérent de la comptabilité nationale fournit une définition précise, sur des bases harmonisées au plan international. Il retient le pouvoir d'achat du revenu disponible brut de l'ensemble des ménages (ou revenu réel disponible). Le revenu disponible brut s'entend comme la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne, une fois déduits les prélèvements sociaux et fiscaux\*\*. L'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut rapporte l'évolution du revenu disponible brut à celle du prix de la dépense de consommation des ménages.

Toutefois, cette mesure macroéconomique peut différer de la perception qu'ont les ménages de l'évolution de leur niveau de vie. Ceux-ci peuvent notamment appréhender leur pouvoir d'achat sur un champ plus étroit, en considérant qu'ils ont en réalité peu de prise face à certaines de leurs dépenses de consommation, qui de toute façon doivent être payées : ils se focalisent alors sur les marges de manœuvre disponibles pour effectuer librement des choix de consommation et d'épargne. Pour mieux appréhender cette perception du pouvoir d'achat, on peut examiner l'évolution du revenu réel « arbitral », c'est-à-dire celle du revenu disponible une fois déduit un ensemble de dépenses de consommation dites « pré-engagées ».

#### Un poids croissant des dépenses « pré-engagées » dans le budget des ménages

Les dépenses « pré-engagées » sont celles réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Cette approche

complémentaire, présentée en particulier dans l'édition 2007 de *L'économie française* sous l'appellation de dépenses « contraintes », a été reprise, affinée et préconisée par la Commission « Mesure du pouvoir d'achat des ménages », dans son rapport, remis le 6 février 2008 au ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi. Ces dépenses sont définies comme suit :

- les dépenses liées au logement (y compris les loyers imputés\*\*\*), ainsi que celles relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ;
- les services de télécommunications ;
- les frais de cantines ;
- les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ;
- les assurances (hors assurance-vie) ;
- les services financiers (y compris les services d'intermédiation financière indirectement mesurés : Sifim\*\*\*\*).

La part des dépenses « pré-engagées » représente une fraction croissante du budget des ménages : elle est passée de 12,3 % de leur revenu disponible en 1959, à 29,0 % en 2014, soit une hausse de près de 17 points en cinquante-cinq ans (*figure 1*).

Les dépenses liées au logement expliquent plus des trois quarts de cette hausse : leur part dans le revenu des ménages grimpe de 9,3 % en 1959 à 22,7 % en 2014. La part des assurances et des services financiers (y compris Sifim) est plus réduite. Elle a d'abord augmenté, passant de 1,9 % en 1959 à 6,1 % en 1989, avant de revenir à 3,2 % en 2014 en raison de la montée de la concurrence entre établissements bancaires et de la baisse des taux d'intérêt, qui s'est accompagnée d'un resserrement des marges bancaires sur les dépôts

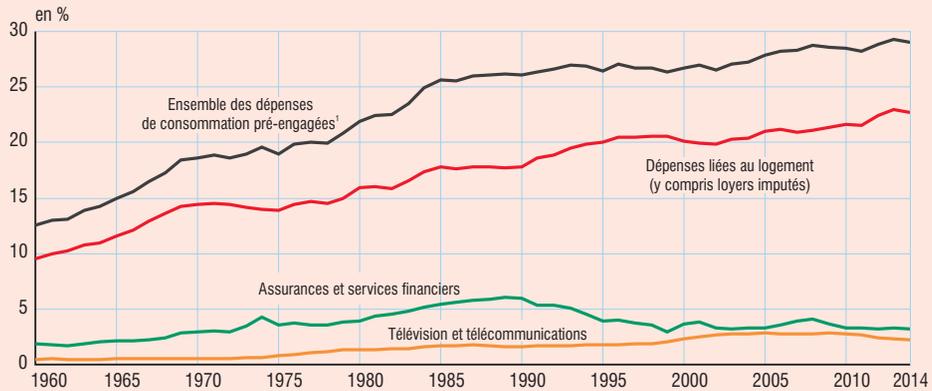
\* Sylvain Billot, Nathalie Morer, Insee.

\*\* Le revenu disponible brut comprend les revenus d'activité (salaires et traitements bruts des ménages, augmentés des bénéfices des entrepreneurs individuels), les revenus du patrimoine hors plus-values latentes ou réalisées (dividendes, intérêts, etc.), les transferts (notamment les indemnités d'assurance nettes des primes) et les prestations sociales (pensions de retraite, indemnités de chômage, allocations familiales, minima sociaux, etc.). Le revenu disponible brut est diminué des impôts et cotisations sociales versés. Les quatre principaux impôts directs pris en compte sont : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). En revanche, les droits de succession ne figurent pas dans ce décompte.

\*\*\* La comptabilité nationale considère que les ménages propriétaires occupant leur logement se versent un loyer, dit « imputé », évalué en référence aux prix pratiqués sur le marché du parc privé. Ce loyer vient rehausser à la fois le niveau de leur revenu disponible et celui de leurs dépenses de consommation.

\*\*\*\* Les Sifim correspondent à la marge réalisée par les banques sur les rémunérations des dépôts et des crédits.

## 1. Dépenses de consommation pré-engagées des ménages à prix courants



1. Comprend également les cantines, non représentées ici car leur part est inférieure à 1 % sur la période.

Champ : France.

Lecture : en 2014, les dépenses de consommation pré-engagées des ménages à prix courants représentent au total 29,0 % de leur revenu disponible brut. 22,7 % du revenu disponible brut est consacré aux dépenses liées au logement (y compris loyers imputés), 3,2 % aux assurances et services financiers, 2,2 % aux dépenses de télévision et télécommunications, et 0,9 % à celles relatives aux cantines.

Note : les dépenses d'assurances et services financiers ne comprennent pas les dépenses liées à l'assurance-vie.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

et crédits. Pour leur part, les dépenses de télévision et de télécommunications sont passées de 0,5 % en 1959 à 2,1 % en 1999, puis ont nettement progressé au cours de la première moitié des années 2000, pour s'établir à 2,9 % en 2005 avant de revenir à 2,2 % en 2014.

L'alourdissement des dépenses « pré-engagées », notamment à partir de 2003, a pu entretenir chez les ménages le sentiment d'un certain appauvrissement, confortant la perception d'un décalage avec la mesure effective du pouvoir d'achat. Toutefois, il faut garder à l'esprit que, sur le long terme, cette montée en puissance s'est accompagnée d'une diminution du poids des biens de première nécessité (alimentaire et habillement) dans leur budget, compte tenu de l'élévation générale du niveau de vie.

### Pouvoirs d'achat du revenu disponible et du revenu « arbitral » par unité de consommation sont à nouveau orientés à la hausse en 2014

De la même manière qu'on calcule un pouvoir d'achat des ménages à partir de leur revenu disponible, on peut définir un pouvoir

d'achat du revenu « arbitral ». Ce dernier rapporte l'évolution du revenu disponible après paiement des dépenses « pré-engagées » à celle du prix de la dépense de consommation non « pré-engagée ».

Revenu disponible et revenu « arbitral » sont des grandeurs macroéconomiques. Pour les rapprocher d'une notion plus individuelle du pouvoir d'achat, il faut rapporter leur progression à la croissance démographique : compte tenu de la croissance de la population, la croissance du pouvoir d'achat par tête est amortie. La croissance du pouvoir d'achat par ménage l'est plus encore, parce que la progression du nombre de ménages est plus rapide que celle de la population (en raison du vieillissement de la population et de la tendance à la décohabitation). En définitive, la meilleure mesure de la progression moyenne du pouvoir d'achat d'un point de vue individuel consiste à calculer la croissance du pouvoir d'achat par unité de consommation, pour tenir compte de l'évolution non seulement du nombre, mais aussi de la composition des ménages\*\*\*\*.

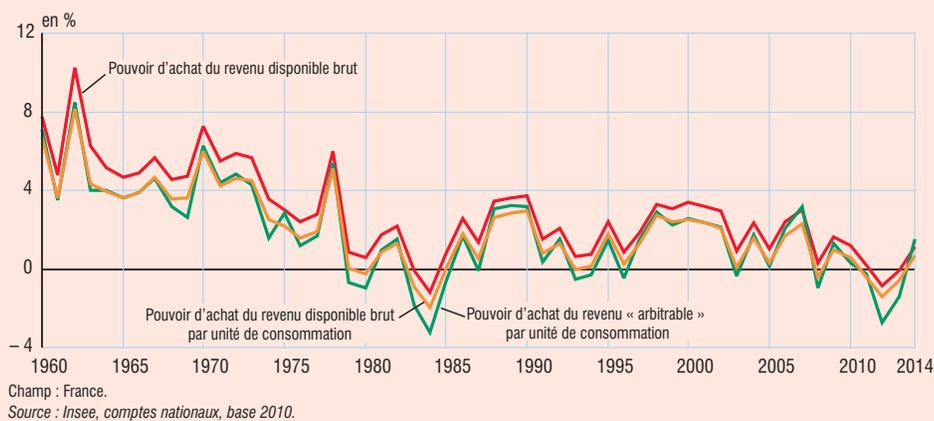
\*\*\*\*Les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. La taille de chaque ménage en nombre d'unités de consommation est calculée de la façon suivante : le premier adulte compte pour 1 unité de consommation (U.C.), chaque personne supplémentaire de 14 ans ou plus compte pour 0,5 U.C. et chaque enfant de moins de 14 ans compte pour 0,3 U.C. L'évolution du pouvoir d'achat par unité de consommation permet ainsi de prendre en considération l'évolution de la structure des ménages.

### Encadré 3 (suite)

Sur longue période, les évolutions conjoncturelles du pouvoir d'achat du revenu disponible et du pouvoir d'achat du revenu « arbitrage » par unité de consommation sont très proches. Néanmoins, depuis 1974, les gains de pouvoir d'achat « arbitrage » par unité de consommation sont légèrement inférieurs en raison du poids croissant des dépenses « pré-engagées » dans le budget des ménages : ils s'établissent à + 0,9 % l'an en moyenne, contre + 1,1 % pour les gains de revenu réel disponible (figure 2). En 2014,

l'écart entre les deux mesures est de sens contraire : le pouvoir d'achat par unité de consommation du revenu disponible progresse de 0,7 % et celui du revenu « arbitrage » de 1,5 %. En effet, les dépenses de consommation « pré-engagées » sont beaucoup moins dynamiques que le revenu disponible brut des ménages (+ 0,1 % contre + 1,1 %), notamment du fait de la forte contraction des dépenses de chauffage liée aux conditions météorologiques particulièrement clémentes en 2014.

## 2. Évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut et du revenu « arbitrage » par unité de consommation



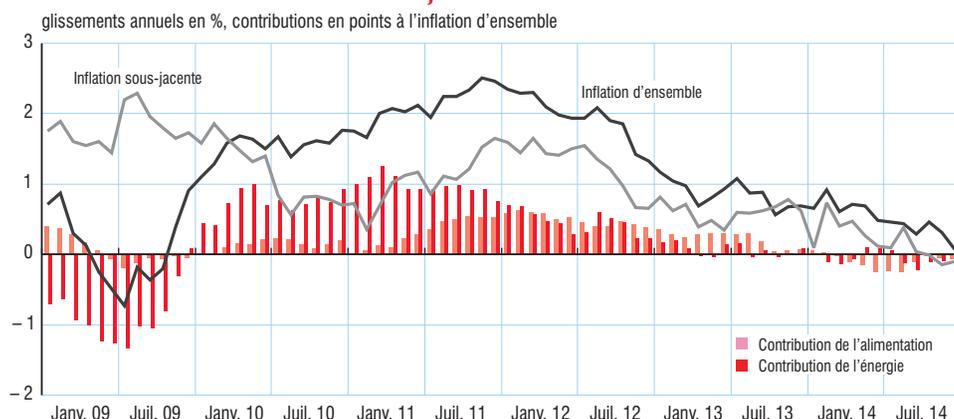
### L'inflation baisse nettement

En moyenne annuelle, la hausse des prix à la consommation<sup>6</sup> s'élève à + 0,5 %, en net ralentissement par rapport à 2013 (+ 0,9 %). Le glissement annuel des prix se replie de 0,6 point entre décembre 2013 et décembre 2014.

Le recul de l'inflation d'ensemble est en partie imputable à celui de l'inflation sous-jacente. En moyenne annuelle, celle-ci recule de 0,4 point, passant de + 0,6 % à + 0,2 %. Ce mouvement s'observe tout au long du second semestre 2014 (figure 8). De plus, la contribution de l'énergie à l'inflation devient négative en 2014, passant en moyenne annuelle de + 0,8 % à - 0,9 %. Le ralentissement des prix de l'énergie se poursuit donc depuis presque quatre ans, le glissement annuel ayant baissé de près de 20 points entre le pic de mars 2011 (+ 15,3 %) et décembre 2014 (- 4,4 %).

6. L'indice des prix à la consommation commenté ici diffère du déflateur de la consommation, principalement à cause de différences de champs couverts, sur les produits financiers notamment. Le déflateur stagne en 2014 alors qu'il progresse de 0,5 % pour l'indice des prix à la consommation. C'est le déflateur de la consommation qui est utilisé pour le calcul du pouvoir d'achat.

## 8. Inflation d'ensemble et inflation sous-jacente



Champ : France.

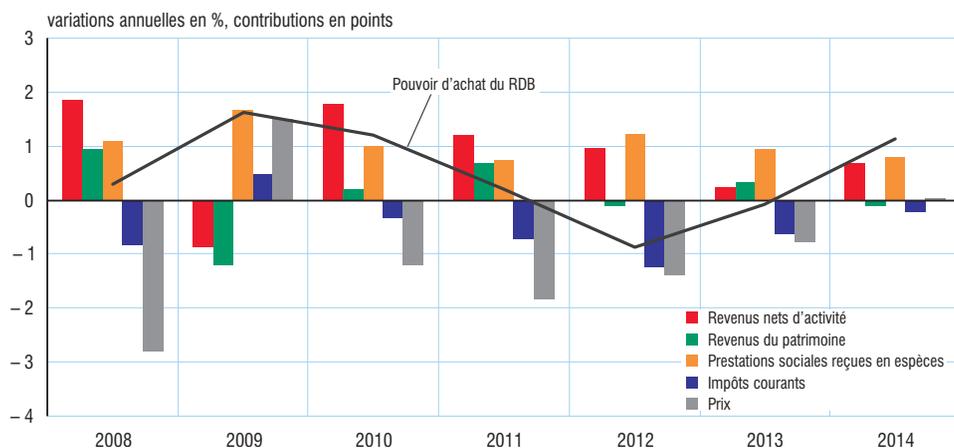
Lecture : en décembre 2014, l'inflation d'ensemble s'est élevée à + 0,1 %, dont - 0,1 point de pourcentage dû à l'évolution des prix des produits alimentaires et - 0,4 point à l'évolution des prix de l'énergie. L'inflation sous-jacente s'est, quant à elle, élevée à - 0,1 %.

Source : Insee.

## Le pouvoir d'achat se redresse nettement

La progression des revenus nominaux des ménages (+ 1,1 %) est supérieure à celle du déflateur de la consommation des ménages (0,0 %). Le pouvoir d'achat se redresse donc nettement (+ 1,1 %), après une quasi-stabilité en 2013 (- 0,1 %) (figure 9).

## 9. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages



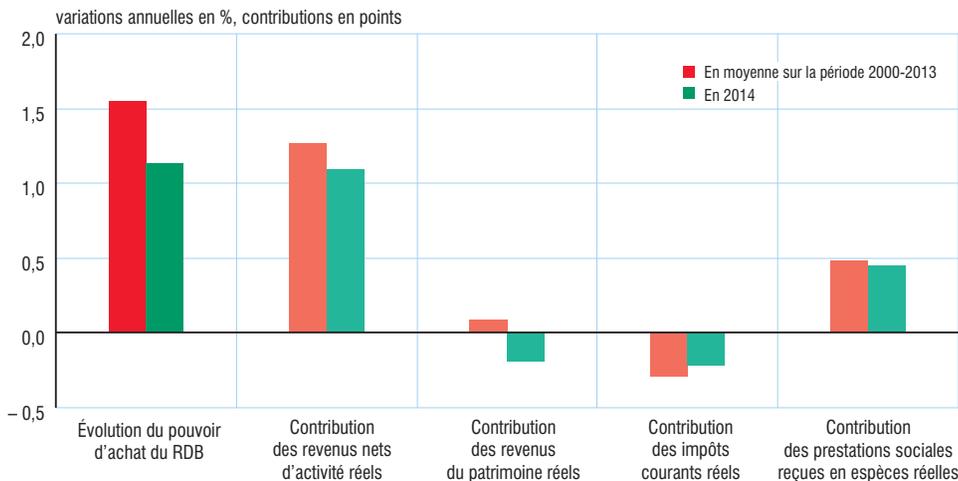
Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Les revenus nets d'activité réels contribuent moins aux gains de pouvoir d'achat, comparativement à la moyenne 2000-2013 (figure 10) de même que les revenus réels du patrimoine et, à un degré toutefois moindre, les prestations sociales reçues en espèces. À l'inverse, les impôts courants pèsent moins fortement sur le pouvoir d'achat.

Par unité de consommation, c'est-à-dire une fois ramené à un niveau individuel moyen, le pouvoir d'achat progresse de 0,7 % en 2014.

## 10. Décomposition de l'évolution du pouvoir d'achat en 2014 et comparaison à la moyenne 2000-2013



Champ : France.

Lecture : le pouvoir d'achat peut se décomposer de la même façon que le RDB nominal, une fois l'ensemble des composantes du RDB exprimées en termes réels, c'est-à-dire une fois prise en compte la hausse des prix de la consommation. Cette figure montre donc, par exemple, que la contribution des revenus nets d'activité réels à la croissance du pouvoir d'achat s'est élevée à + 1,1 point en 2014, alors qu'elle était de + 1,3 point en moyenne sur la période 2000-2013.

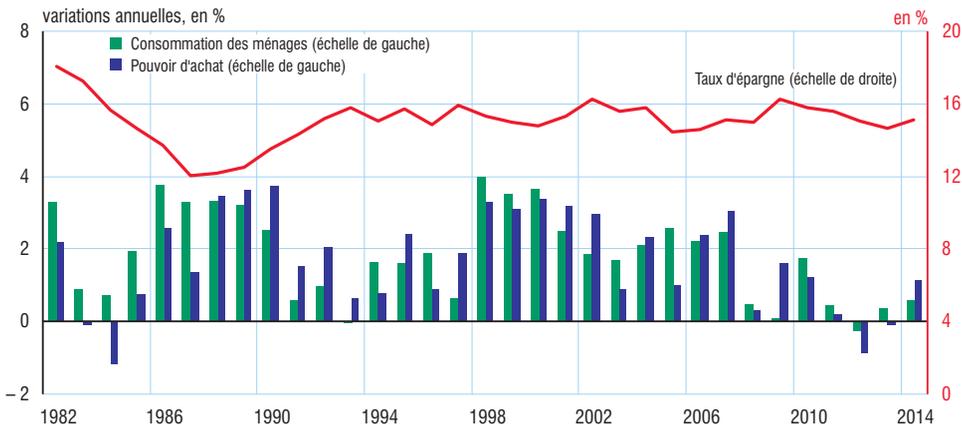
Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## Malgré la hausse du taux d'épargne, la consommation augmente

En moyenne sur l'année, la consommation des ménages augmente moins fortement que le pouvoir d'achat : + 0,6 % en volume après + 0,4 % en 2013. Le taux d'épargne agrégé augmente ainsi, de 14,7 % en 2013 à 15,1 % en 2014 (figure 11). Il s'établit à un niveau proche de sa moyenne des vingt dernières années (15,3 %).

Les dépenses en produits manufacturés se redressent nettement (+ 0,6 % après - 0,8 %). Après un recul en 2013, la consommation en automobile rebondit (+ 1,3 % après - 3,2 %), de même que celle de biens d'équipement (+ 1,1 % après - 1,0 %). La consommation en biens

## 11. Évolution du taux d'épargne, de la consommation et du pouvoir d'achat des ménages



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

alimentaires poursuit sa progression (+ 1,4 % après + 3,0 %), de même que celle en autres biens industriels (+ 1,8 % après + 1,1 %).

La consommation d'énergie-eau-déchets se replie nettement en 2014 (- 8,8 % après + 1,9 %), sous l'effet de températures exceptionnellement douces, permettant de moindres dépenses de chauffage aux premier et quatrième trimestres.

La consommation de services marchands progresse légèrement (+ 0,7 % après + 0,9 %). La consommation de services d'hébergement-restauration continue de se replier (- 0,9 % après - 1,4 %), comme celle des « autres services aux ménages » (- 0,4% après - 0,9 %). La consommation en information-communication ralentit nettement (0,0 % après + 4,0 %) et celle de services de transport décélère plus légèrement (+ 0,2 % après + 0,5 %). Enfin, le solde des échanges touristiques se dégrade fortement en 2014 en raison d'une accélération des dépenses des Français à l'étranger (+ 9,6 % après + 3,5 %) et d'un recul des dépenses des étrangers sur le sol français (- 2,3 % après + 1,7 %). La correction territoriale accroît la croissance de la consommation des ménages à hauteur de 0,2 point en 2014, après 0,4 point en 2013.

L'investissement des ménages se replie fortement (- 5,3 % après - 1,5 %), notamment dans la construction, où les mises en chantier individuelles baissent pour la troisième année consécutive.

Au total, le taux d'épargne financière des ménages progresse de 0,8 point, passant de 5,3 % en 2013 à 6,1 % en 2014.

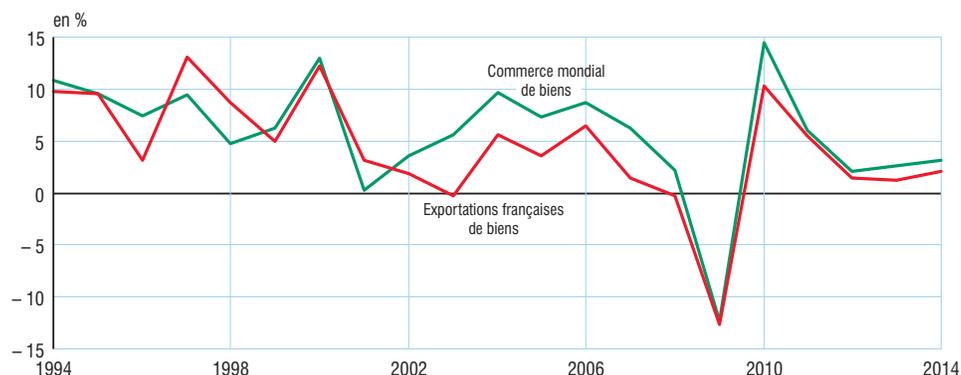
## Les échanges extérieurs pèsent sur l'activité

### Les exportations françaises progressent dans le sillage du commerce mondial

En 2014, le commerce mondial de biens accélère (+ 3,3 % après + 2,7 %), en ligne avec le plus grand dynamisme des économies avancées. La demande mondiale adressée à la France est également un peu plus vive (+ 3,3 % après + 3,1 %), même si l'orientation géographique des échanges limite l'impact du ralentissement des économies émergentes. La hausse provient principalement des demandes adressées par l'Allemagne (contribution de + 0,7 point après + 0,4 point en 2013) et l'Espagne (contribution de + 0,6 point après 0,0), tandis que le rythme de demande provenant des autres partenaires se maintient.

Les exportations de biens et services accélèrent en 2014, progressant de 2,4 % en volume après + 1,7 %. Cette croissance reste toutefois inférieure à celle du commerce mondial de biens (figure 12) et à celle de la demande adressée à la France, traduisant une légère perte de part de marché, pour partie liée à l'appréciation de l'euro en moyenne sur l'année.

### 12. Évolution des exportations françaises et du commerce mondial de biens en volume



Sources : Insee, Centraal Planbureau.

## Les exportations de biens manufacturés accélèrent

Les exportations de biens manufacturés, qui représentent environ trois quarts des ventes, gagnent en dynamisme (+ 1,8 % en volume après + 1,3 %). Cette accélération provient de celle des exportations en « autres produits industriels » (+ 3,4 % après + 1,0 %) et des exportations en cokéfaction-raffinage (+ 1,7 % après + 0,5 %). Les exportations de matériels de transport ralentissent (+ 0,4 % après + 3,7 %), de même que celles des biens d'équipement (+ 1,2 % après + 1,8 %). Les exportations de biens alimentaires se replient (- 1,5 % après - 0,4 %).

Hors produits manufacturés, les exportations d'énergie-eau-déchets rebondissent fortement en 2014 (+ 15,4 % après - 7,7 %). Les exportations agricoles ralentissent (+ 1,3 % après + 7,7 %). Au total, les exportations de biens accélèrent (+ 2,1 % en 2014 après + 1,5 % en 2013). Enfin, les exportations de services accélèrent également (+ 5,0 % après + 3,3 %).

## Les importations accélèrent plus nettement encore

En 2014, les importations de la France augmentent de 3,8 % en volume, après + 1,7 %, tirées notamment par la progression des différentes composantes de la demande à fort contenu en importation : consommation, investissement des entreprises, exportations.

Les importations de produits manufacturés accélèrent (+ 3,7 % après + 0,3 %), du fait des biens d'équipement (+ 4,4 % après + 1,2 %), des matériels de transport (+ 1,8 % après + 1,4 %) et des « autres produits industriels » (+ 4,7 % après - 0,7 % en 2013). Mais les importations en cokéfaction-raffinage se replient (- 2,0 % après + 1,2 %) et les importations d'énergie-eau-déchets, incluant les produits pétroliers bruts, reculent de nouveau fortement (- 4,5 % après - 3,2 %). Au total, les importations de biens accélèrent, augmentant de 2,7 % après 0,0 % en 2013.

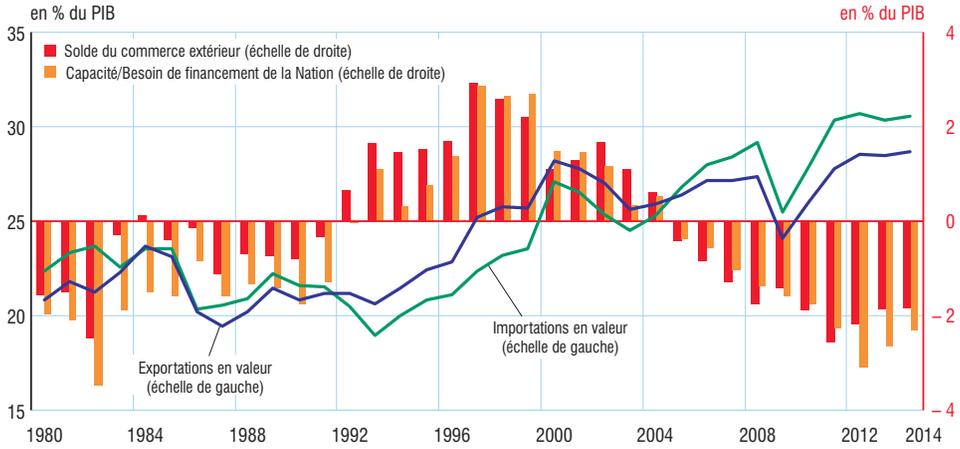
De même, les importations en services croissent fortement (+ 7,4 % après + 9,3 %). En particulier, les importations rebondissent dans les services financiers et continuent de croître fortement dans les services aux entreprises.

Sur l'ensemble de l'année 2014, la contribution des échanges à la croissance du PIB est négative (- 0,5 point après 0,0 point en 2013), les importations étant sensiblement plus dynamiques que les exportations.

## Le besoin de financement de la France se redresse

En valeur, en revanche, les exportations de biens et services croissent presque aussi vite en 2014 (+ 1,4 %) que les importations (+ 1,3 %) car le prix des importations baisse beaucoup plus fortement que celui des exportations, en raison notamment de la baisse du prix du pétrole. Le solde des échanges extérieurs est donc quasi stable et reste largement déficitaire, à - 39,2 milliards d'euros. La forte amélioration du solde énergétique (+ 9,4 milliards) est compensée par une détérioration du solde pour les autres grandes catégories de produits : biens manufacturés (- 1,8 milliard), agriculture (- 1,5 milliard), services marchands (- 2,5 milliards) et correction territoriale (- 4,1 milliards, les achats des résidents français à l'étranger étant plus dynamiques que ceux des non-résidents en France). Par ailleurs, le solde des revenus de la propriété s'améliore (+ 8,0 milliards d'euros, après + 3,5 milliards d'euros) : en effet, les revenus versés au reste du monde reculent de 8,3 milliards d'euros, tandis que les revenus reçus se replient de 7,3 milliards d'euros. Au total, le besoin de financement de la France se réduit de 6,2 milliards d'euros et représente 2,3 % du PIB, après 2,6 % en 2013 (figure 13).

### 13. Solde extérieur



Champ : France.

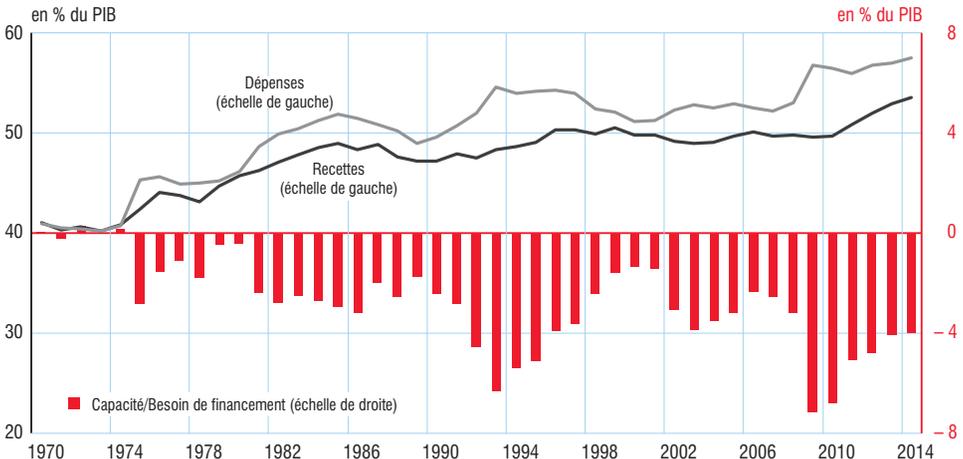
Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

### L'investissement public se replie et le déficit se réduit légèrement

#### En 2014, le déficit public atteint 4,0 % du PIB

En 2014, le déficit public au sens de Maastricht s'élève à 4,0 % du produit intérieur brut (PIB), après 4,1 % en 2013 (figure 14). Après sa forte dégradation en 2009 sous l'effet de la grande récession, le déficit public continue ainsi de se réduire, grâce à des recettes légèrement plus dynamiques que les dépenses. Avec moins de mesures nouvelles, les recettes publiques ralentissent par rapport à 2013 (+ 1,9 % en 2014 après + 3,2 % en 2013). Elles demeurent toutefois plus dynamiques que le PIB (+ 0,8 % en valeur). Les dépenses publiques (+ 1,6 % après + 1,8 %) progressent à un rythme proche de 2013, portées par la mise en œuvre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE, + 10,2 milliards d'euros de dépenses soit 0,8 point de contribution à l'évolution des dépenses) (encadré 4). Hors crédits d'impôt, la

### 14. Capacité et besoin de financement des administrations publiques



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## Les administrations publiques dans la représentation de l'économie

Ronan Mahieu\*

Les administrations publiques (APU) regroupent l'ensemble des unités qui mettent en œuvre les actions économiques liées à la souveraineté politique. Elles ont la responsabilité de fournir des biens et services à la collectivité dans son ensemble (voire spécifiquement aux ménages). Elles opèrent une redistribution du revenu et de la richesse en organisant des transferts. Elles financent ces politiques en prélevant des impôts et des cotisations obligatoires.

En comptabilité nationale, les APU exercent ces fonctions dans le cadre d'une activité de production non marchande, ce qui les distingue des entreprises publiques qui, comme EDF ou la SNCF, produisent et vendent des services, marchands, aux ménages ou aux entreprises. L'activité économique des APU est retracée dans la comptabilité nationale au même titre que celle des autres agents économiques, entreprises et ménages notamment, moyennant certaines conventions.

**La dépense totale effectivement consentie par les APU pour remplir leurs fonctions s'élève à 1 145,0 milliards d'euros en 2014, soit 53,7 % du PIB.** Ce chiffre recouvre à la fois les dépenses liées à la fourniture de biens et services à la collectivité et les autres dépenses des administrations publiques, notamment celles au titre de la redistribution. Il comprend ainsi toutes les prestations sociales en espèces au titre de l'assurance vieillesse, de la politique familiale ou de la lutte contre le chômage, la pauvreté et l'exclusion, mais aussi toutes les dépenses de subventions bénéficiant à des entreprises ou à des ménages. Les charges d'intérêt sont également comptabilisées dans cette dépense. Au sein de cet ensemble, les dépenses de prestations sociales en espèces représentent à elles seules 20,2 % du PIB en 2014.

La dépense totale des APU retracée en comptabilité nationale est toutefois un peu supérieure à ce montant car la mise en cohérence de la représentation des APU avec celle des ménages et des entreprises oblige les comptables nationaux à imputer un certain nombre d'opérations qui ne correspondent à aucun flux monétaire.

Le cas d'imputation le plus connu est lié au traitement des prestations de retraite versées par l'État à ses anciens salariés dans le cadre du régime des pensions civiles et militaires : les flux

monétaires liés à ce régime se limitent aux versements de pensions de l'État aux fonctionnaires retraités. Dans le cas d'un régime de retraite « standard », la comptabilité nationale enregistre trois types de flux : des flux de cotisations employeurs des entreprises vers les salariés, des flux de cotisations des salariés vers les régimes de retraite, et de versements de prestations des régimes de retraite vers les retraités. Afin de rendre le traitement du régime des pensions civiles et militaires homogène avec celui des autres régimes de retraite, la comptabilité nationale impute un versement de cotisations de l'État-employeur vers les fonctionnaires en activité, et un versement de cotisations des fonctionnaires en activité à l'État-gestionnaire du régime. En pratique, donc, un versement de 1 000 euros de l'État à un fonctionnaire retraité se traduit en comptabilité nationale par une dépense publique de 2 000 euros : 1 000 euros de cotisations employeurs, et 1 000 euros de prestations sociales en espèces.

Il existe d'autres cas d'imputations de dépenses en comptabilité nationale. C'est le cas de la valorisation de la production pour emploi final propre des APU, en particulier la capitalisation des dépenses de R&D : un versement de 1 000 euros de salaire à un chercheur employé par une entité publique se traduit par 2 000 euros de dépenses publiques, sous la forme de 1 000 euros de rémunérations et 1 000 euros de dépenses d'investissement. Le traitement des crédits d'impôt restituables donne également lieu à des imputations : toutes les sommes dues au titre de ces crédits d'impôt constituent en effet une dépense publique, quand bien même les crédits d'impôt se matérialisent dans l'immense majorité des cas par une réduction de l'impôt dû par les contribuables qui en bénéficient.

*In fine*, compte tenu de l'ensemble de ces imputations, les dépenses publiques totales en comptabilité nationale s'établissent à 1 226,4 milliards d'euros en 2014, soit 57,5 % du PIB. Ces imputations, si elles sont nécessaires pour assurer la cohérence globale des comptes nationaux, réduisent la pertinence des dépenses totales des APU comme indicateur de la « ponction » exercée par les APU sur l'économie pour financer leurs missions de production et de redistribution.

\* Ronan Mahieu, Insee.

Encadré 4 (suite)

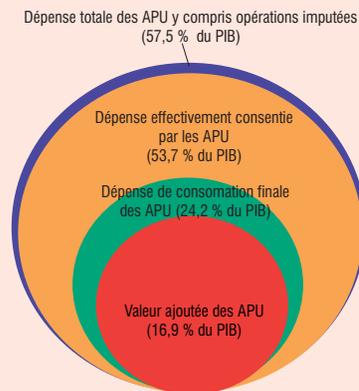
**La dépense de consommation finale des APU, telle qu'elle apparaît dans la décomposition du PIB dans l'approche demande, est un sous-ensemble de la dépense totale effectivement consentie par les APU.** Son périmètre est plus restreint car elle ne décrit que les dépenses liées à la fourniture de biens et services par les APU à la collectivité, et ne retrace pas en particulier les opérations de redistribution. **La dépense de consommation finale des APU s'élève en 2014 à 515,9 milliards d'euros, soit 24,2 % du PIB.** Elle comprend à la fois :

- l'achat de biens et services marchands produits par des entités situées hors des APU, pour les fournir ensuite gratuitement aux ménages. Il s'agit par exemple des remboursements de médicaments ou de consultations médicales par l'assurance maladie, ou bien de la part des loyers des ménages à faibles revenus prise en charge par les aides au logement ;
- la dépense nécessaire au financement de la production de services non marchands par les APU elles-mêmes. Cette production recouvre différents types de services : administration, défense nationale, services d'éducation dans les établissements scolaires et universitaires, services de santé dans les hôpitaux publics, etc. La dépense nécessaire au financement de cette production est obtenue en sommant les consommations intermédiaires, les rémunérations des salariés des APU (y compris cotisations à la charge de l'employeur) et l'amortissement du capital (mesuré par la consommation de capital fixe, CCF, qui retrace l'usure et l'obsolescence du capital productif) engagés dans le processus de production.

La dépense de consommation des APU est relativement dynamique en volume en 2014 puisqu'elle croît encore de 1,5 % après déjà + 1,7 % en 2013, soit un rythme de progression bien supérieur à celui du PIB en volume sur les mêmes années. La décélération des prix a en effet pour conséquence un ralentissement de la dépense de consommation des APU bien moindre en volume qu'en valeur (+ 1,6 % après + 2,1 % en 2013).

Enfin, comme pour les autres catégories d'agents et notamment les entreprises, les comptes nationaux mesurent la production des administrations publiques. En comptabilité nationale, la production est de manière générale valorisée aux prix de marché. Par définition, ce mode de valorisation n'est pas applicable s'agissant d'entités qui ne vendent pas les services qu'elles produisent. Par convention, la production des APU est donc calculée comme la somme des coûts de production de ces services. En 2014, la production totale des APU, ainsi évaluée, s'établit à 470,3 milliards d'euros (les rémunérations en représentant 59 %, les consommations intermédiaires 23 % et la CCF 16 %). La valeur ajoutée des APU est en revanche plus faible, puisqu'elle s'obtient en retranchant les consommations intermédiaires de la production. **La valeur ajoutée des APU s'établit ainsi en 2014 à 360,2 milliards d'euros, soit 16,9 % du PIB :** elle représente la contribution des administrations publiques au PIB de l'ensemble de l'économie via la production de services non marchands (figure).

### Décomposition de la dépense totale des administrations publiques en 2014



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

dépense publique ralentit nettement par rapport à 2013 (+ 0,9 % après + 1,9 %). En particulier, les intérêts versés diminuent de nouveau sous l'effet de la baisse des taux et d'une inflation en recul (+ 0,4 % en 2014 contre + 0,7 % en 2013, au sens de l'indice des prix à la consommation hors tabac) et l'investissement des administrations publiques accuse un recul marqué (- 7,3 %) sous l'effet notamment du cycle électoral communal.

L'amélioration du solde public de 1,6 milliard d'euros est imputable essentiellement aux administrations publiques locales (+ 4,1 milliards) et, dans une moindre mesure, aux administrations de sécurité sociale (+ 0,6 milliard). Le solde des administrations publiques centrales se dégrade en revanche de 3,1 milliards d'euros, l'augmentation des recettes fiscales ne venant compenser qu'en partie le coût de la mise en œuvre du CICE.

### **Le taux de prélèvements obligatoires progresse légèrement en 2014**

En 2014, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques progresse légèrement (+ 0,2 point par rapport à 2013), à 44,9 % du PIB. Les nouvelles mesures fiscales et sociales contribuent très légèrement à la hausse : + 0,1 point de PIB (*encadré 5*). En l'absence de mesures nouvelles, les prélèvements obligatoires auraient progressé spontanément à un rythme très proche de celui du PIB en valeur (+ 0,8 %).

### **Le déficit des administrations publiques centrales s'accroît légèrement**

Le besoin de financement des administrations publiques centrales, État et organismes divers d'administration centrale (Odac), se dégrade de 3,1 milliards d'euros pour s'établir à - 71,8 milliards en 2014. Des transferts exceptionnels améliorent le solde des Odac et dégradent symétriquement celui de l'État : il s'agit des dotations de l'État à certains Odac dans le cadre du deuxième volet du programme d'investissements d'avenir, qui représentent 7,1 milliards d'euros. Les Odac sont donc encore en excédent, après une année 2013 marquée par la reprise par l'État de la dette de l'établissement public de financement et de restructuration (EPFR, en charge de la défaillance des actifs du *Crédit lyonnais*), pour 4,5 milliards d'euros.

Les recettes des administrations publiques centrales ralentissent nettement (+ 0,9 % en 2014 contre + 4,3 % en 2013), alors que la progression des dépenses (y compris impact du CICE) reste modérée (+ 1,4 % en 2014 après + 0,3 % en 2013).

#### **Le second programme d'investissements d'avenir**

Le gouvernement a lancé en 2014 un second programme d'investissements d'avenir (PIA) financé par 12 milliards d'euros de crédits budgétaires, le premier ayant eu lieu en 2010.

La gestion de ces crédits est confiée à des opérateurs faisant partie du périmètre des administrations publiques centrales. Ils sont chargés de sélectionner les dossiers qui bénéficieront de subventions.

En comptabilité nationale, seuls les crédits relatifs à des dotations « consommables » sont enregistrés comme des transferts en capital car ils sont définitifs. Ils représentent plus de 7 milliards d'euros. Les principaux Odac dotés par l'État sont la Banque publique d'investissement, le Commissariat à l'énergie atomique, l'Office national d'études et de recherches aérospatiales, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, l'Agence nationale de la recherche et l'Agence nationale pour la rénovation urbaine.

*A contrario*, les dotations « non consommables » ne donnent lieu à aucun enregistrement en comptabilité nationale car les opérateurs ne peuvent pas consommer les crédits déposés sur un compte au Trésor, mais uniquement les intérêts générés.

Sous l'effet de moindres dépenses militaires, les consommations intermédiaires hors Sifim baissent de 1,0 milliard, après plusieurs années de hausse continue (- 3,4 % en 2014 après + 1,3 % en 2013). Les dépenses de personnel augmentent légèrement (+ 0,6 % en 2014). La légère progression des salaires bruts (+ 0,5 %) résulte d'évolutions contrastées : à la baisse avec des suppressions de postes au ministère de la Défense, à la hausse avec les créations d'emplois pour l'enseignement scolaire des 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés. Les cotisations sociales imputées de l'État employeur continuent de ralentir (+ 1,0 % en 2014 après + 2,4 % en 2013), la réforme des retraites retardant l'âge du départ.

Les subventions sur rémunérations sont en forte progression (+ 11,4 milliards d'euros) du fait du CICE pour 10,2 milliards, mais aussi de la montée en charge des emplois d'avenir (+ 0,7 milliard d'euros) et des contrats uniques d'insertion (+ 0,4 milliard d'euros).

Les intérêts versés continuent à diminuer en 2014 (- 2,3 %), sous l'effet combiné de la baisse des taux d'intérêt et de l'inflation, mais de manière nettement moins marquée qu'en 2013 (- 10,2 %).

Pour la quatrième année consécutive, les prestations sociales versées par les administrations publiques centrales augmentent, avec une progression de 1,9 milliard (+ 2,0 % après + 2,4 % en 2013). Si la prime pour l'emploi poursuit sa baisse (- 0,3 milliard d'euros), les pensions de retraite, les dépenses au titre du revenu de solidarité active et de l'allocation adulte handicapé, ainsi que les bourses étudiantes sont en progression (soit un total de + 1,7 milliard d'euros).

Les dépenses de coopération internationale reculent fortement (- 4,2 % en 2014 après + 5,2 % en 2013) : les crédits de maintien de la paix et de coopération internationale diminuent, ainsi que les restitutions à la Grèce des revenus perçus par la France sur les titres de dette grecs. Le versement au titre des ressources propres de l'Union européenne baisse très nettement (- 2,6 milliards d'euros), principalement du fait de la révision de l'assiette du revenu national brut sur les exercices antérieurs, intervenue en 2014, et qui a été favorable à la France du point de vue budgétaire.

Par ailleurs, la signature d'un nouveau contrat de désendettement et de développement (C2D) avec la Côte d'Ivoire, pour 0,9 milliard d'euros, est à l'origine de la hausse des dépenses au titre des remises de dettes (+ 0,7 milliard d'euros).

Cette année encore, les dépenses d'investissement des administrations publiques centrales diminuent (- 5,9 % en 2014 après - 3,1 % en 2013), essentiellement du fait de moindres livraisons de matériels militaires.

Concernant les recettes, les impôts et les cotisations sociales collectés augmentent faiblement (+ 0,6 %).

Les impôts sur la production et les importations augmentent de 1,4 milliard d'euros compte tenu de la hausse des taux de TVA au 1<sup>er</sup> janvier (le taux intermédiaire est passé de 7 % à 10 % et le taux normal de 19,6 % à 20 %). Au total, les recettes de TVA augmentent de 3,8 milliards d'euros. L'État conserve 1,0 milliard et 2,8 milliards sont reversés aux organismes de sécurité sociale qui bénéficient d'une part de TVA plus importante qu'en 2013. Les autres impôts sur les produits progressent de 0,5 milliard d'euros, les recettes de la contribution au service public de l'électricité augmentant notamment de 1,0 milliard d'euros. Les impôts sur le revenu, après une forte progression en 2013 (+ 11,3 milliards d'euros), baissent de 1,8 milliard d'euros en 2014. L'impôt sur le revenu des personnes physiques est notamment affecté par plusieurs mesures nouvelles jouant en sens opposé (cf. *supra*). L'impôt sur les sociétés est marqué par la suppression de l'imposition forfaitaire annuelle. Les autres impôts courants augmentent (+ 0,9 milliard d'euros), du fait des recouvrements d'impôt de solidarité sur la fortune rendus dynamiques par les régularisations fiscales plus nombreuses de la part de contribuables détenant des comptes à l'étranger, et dans une moindre mesure des recettes de la taxe sur le risque systémique des banques. Les impôts en capital reculent de 0,2 milliard d'euros : la hausse des recettes de droits de mutation à titre gratuit (+ 0,7 milliard d'euros), en partie du fait de régularisations fiscales accrues, ne compense que partiellement la suppression de la contribution exceptionnelle sur les réserves de capitalisation des entreprises d'assurance (- 0,9 milliard d'euros).

Les revenus de la propriété progressent de 0,8 milliard (soit + 9,0 %) du fait d'un prélèvement de 0,7 milliard sur les fonds d'épargne gérés par la Caisse des dépôts et consignations.

## L'investissement des administrations publiques locales recule fortement

Le besoin de financement des administrations publiques locales (Apul) se réduit de 4,1 milliards d'euros, pour atteindre 4,5 milliards en 2014. Les dépenses ralentissent nettement (- 0,3 % après + 3,4 % en 2013), alors que les recettes augmentent au même rythme qu'en 2013 (+ 1,4 % après + 1,3 %).

Du côté des dépenses, l'investissement recule fortement à la suite des élections municipales (- 9,6 % après + 5,2 % en 2013). Les consommations intermédiaires ralentissent également fortement (+ 0,3 % après + 2,9 % en 2013) dans un contexte de faible inflation. La charge d'intérêts continue de reculer du fait de la baisse des taux (- 0,3 % après - 1,9 % en 2013). Les dépenses de prestations et de transferts sociaux restent dynamiques (+ 4,2 % après + 4,4 % en 2013). Enfin, la réforme des rythmes scolaires, la hausse des contrats aidés, le relèvement des taux de cotisations retraites employeurs et des revalorisations salariales pour certaines catégories de fonctionnaires contribuent à la progression des rémunérations (+ 3,9 % après + 3,2 % en 2013).

Du côté des recettes, les prélèvements obligatoires des Apul augmentent de 3,1 milliards d'euros, principalement du fait d'une hausse des impôts sur les produits et la production. Ces derniers sont soutenus par des ressources nouvelles, notamment par la possibilité accordée aux départements - et très largement utilisée - d'augmenter les taux des droits de mutation à titre onéreux (DMTO, soit 0,7 milliard d'euros de recettes supplémentaires), et par le transfert de recettes de la taxe intérieure sur la consommation de produits énergétiques (TICPE) de l'État vers les régions dans le cadre des réformes de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

En contrepartie de cette hausse des taxes affectées, les transferts courants de l'État aux administrations publiques locales reculent. La baisse de 1,4 milliard d'euros de la dotation globale de fonctionnement n'est qu'en partie compensée par un nouveau transfert représentatif des frais de gestion de la taxe foncière pour 0,8 milliard d'euros.

## Les comptes sociaux s'améliorent progressivement

En 2014, le solde des administrations de sécurité sociale s'établit à - 8,5 milliards d'euros, contre - 9,1 milliards en 2013.

Le ralentissement des recettes des administrations de sécurité sociale se poursuit en 2014 (+ 2,4 % après + 2,9 % en 2013), en dépit d'une accélération de la masse salariale privée qui constitue l'assiette principale des cotisations sociales (+ 1,5 % en 2014 après + 1,2 %, sur le champ mesuré par l'Acoss). En effet, les mesures nouvelles de prélèvements obligatoires soutiennent moins les recettes en 2014 (+ 5,6 milliards d'euros - hausse des taux de cotisation vieillesse, rétrocession à la sécurité sociale d'un montant équivalent aux recettes perçues au titre de l'abaissement du plafond du quotient familial et de la fiscalisation de la participation de l'employeur aux contrats collectifs complémentaires) qu'en 2013 (+ 9,8 milliards d'euros). En outre, les prélèvements sociaux sur le capital restent peu dynamiques, sous l'effet notamment de la baisse des taux de rendement des actifs financiers.

La croissance des dépenses des administrations de sécurité sociale se stabilise en 2014 (+ 2,3 % après + 2,2 % en 2013). Alors que les prestations sociales ralentissent (+ 2,3 % après + 2,8 %), les charges financières restent stables après un recul significatif en 2013. La décélération des prestations est particulièrement marquée sur les pensions de retraite de base et complémentaires, gelées en 2014. La faible inflation a entraîné une revalorisation modérée des prestations familiales (+ 0,6 % au 1<sup>er</sup> avril 2014). La croissance des dépenses d'indemnisation chômage est sensiblement moins forte en 2014 (+ 1,9 % contre + 5,7 % en 2013), en raison notamment d'une évolution de l'emploi moins défavorable. La progression des dépenses d'assurance maladie reste maîtrisée, avec une exécution de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) inférieure de 0,3 milliard d'euros à l'objectif voté. En revanche, l'investissement se reprend un peu après une chute en 2013 (+ 1,8 % après - 13,6 %).

## Les principales mesures fiscales et sociales et leur impact sur l'évolution des prélèvements obligatoires en 2014

*Claire Jolly, Thomas Meinzel, Carmina Montero de Espinosa\**

En 2014, les mesures fiscales et sociales contribuent à accroître le niveau des prélèvements obligatoires de l'ensemble des administrations publiques, à hauteur de 3,1 milliards d'euros, une hausse sensiblement moins importante que les années précédentes.

### Les mesures nouvelles accroissent la fiscalité indirecte en contrepartie d'un allègement lié au coût du travail avec la mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

En 2014, la hausse des taux intermédiaire et normal de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à 10 % et 20 % augmente la fiscalité indirecte de 6,5 milliards d'euros. Les prélèvements obligatoires acquittés par les entreprises sont diminués en contrepartie par un allègement lié au coût du travail avec la mise en place du CICE (- 6,5 milliards d'euros).

La fiscalité indirecte est également marquée par les mesures en lien avec la transition énergétique (+ 0,8 milliard d'euros), en particulier la hausse de la contribution au service public de l'électricité (+ 1,1 milliard d'euros) et le passage au taux réduit de TVA pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements (- 0,6 milliard d'euros).

### Ménages : les mesures nouvelles sur l'impôt sur le revenu accroissent les prélèvements obligatoires de 2,6 milliards d'euros

En 2014, plusieurs mesures augmentent les prélèvements obligatoires acquittés par les ménages. Parmi les principales d'entre elles, figurent : l'abaissement du plafond du quotient familial à 1 500 euros (+ 1,0 milliard d'euros), la suppression d'exonération d'impôt sur le revenu des majorations de pensions (+ 1,2 milliard d'euros), la suppression d'exonération d'impôt sur le revenu de la participation de l'employeur aux contrats collectifs complémentaires (+ 1,0 milliard d'euros). En outre, certaines mesures plus anciennes comme la fiscalisation des heures supplémentaires (+ 1,0 milliard d'euros) contribuent à accroître les prélèvements obligatoires. En revanche, un certain nombre de mesures d'allègement d'impôt ont réduit les prélèvements obligatoires pesant sur les ménages, avec notamment la réduction exceptionnelle de l'impôt sur le revenu (- 1,3 milliard d'euros) pour les ménages les plus modestes et la réforme des plus-values immobilières et mobilières (- 1,0 milliard d'euros).

## Mesures relatives aux impôts et cotisations sociales en 2014

en milliards d'euros

<b>Mesures relatives aux impôts et cotisations sociales</b>	<b>3,1</b>
<i>dont : Changement de la structure de la fiscalité</i>	<i>0,0</i>
Mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)	- 6,5
Hausse des taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	6,5
<i>Mesures en lien avec la transition énergétique</i>	<i>0,8</i>
Hausse des tarifs de la contribution au service public de l'électricité	1,1
Taux réduit de TVA pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements	- 0,6
Autres	0,3
<i>Mesures sur l'impôt sur le revenu (hors lutte contre la fraude)</i>	<i>2,6</i>
Réduction exceptionnelle de l'impôt sur le revenu	- 1,3
Autres	3,9
<i>Mesures sur l'impôt des sociétés (hors CICE)</i>	<i>- 1,4</i>
<i>Autres</i>	<i>1,1</i>
Service de traitement des déclarations rectificatives (lutte contre la fraude)	1,8
Autres	- 0,7

Champ : France.

Source : direction générale du Trésor.

\* Claire Jolly, Thomas Meinzel, Carmina Montero de Espinosa, direction générale du Trésor.

#### Encadré 5 (suite)

#### Entreprises : hors CICE, les mesures nouvelles sur l'impôt sur les sociétés jouent à la baisse sur les prélèvements obligatoires, à hauteur de - 1,4 milliard d'euros

En 2014, les contrecoups partiels de mesures plus anciennes sur l'impôt sur les sociétés diminuent les prélèvements obligatoires acquittés avec notamment la limitation de la déductibilité des charges financières (- 1,2 milliard d'euros) et l'application suivie de la hausse de la quote-part pour frais et charges sur les plus-values de long terme (- 1,4 milliard d'euros), ou encore les effets

qui perdurent du plan de relance de 2009 (- 1,4 milliard d'euros), notamment concernant le crédit impôt recherche. En revanche, la contribution exceptionnelle à l'impôt sur les sociétés a joué en sens inverse (+ 2,0 milliards d'euros), avec en particulier sa hausse de taux à 10,7 %.

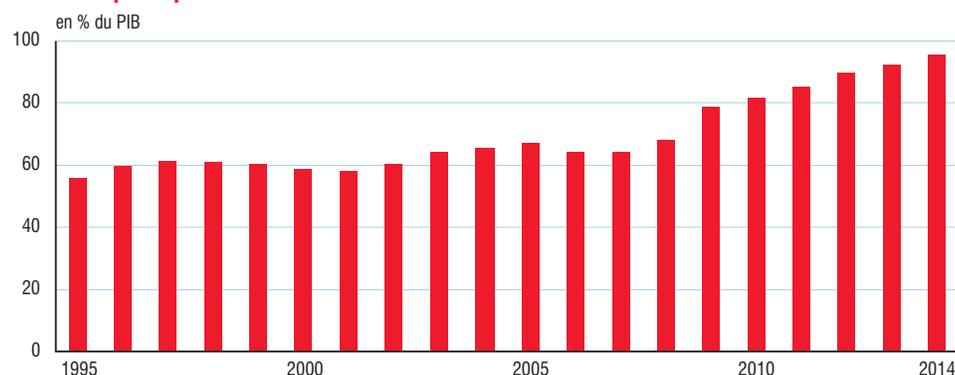
Enfin, en 2014, d'autres mesures ont contribué à accroître les prélèvements obligatoires à hauteur de 1,1 milliard d'euros, notamment la lutte contre la fraude pour 1,8 milliard d'euros avec la mise en place du service de traitement des déclarations rectificatives (STDR).

### La dette publique augmente de 3,3 points à 95,6 %

La dette publique au sens de Maastricht s'élève à 2 037,8 milliards d'euros fin 2014, après 1 953,4 milliards un an plus tôt. Elle atteint 95,6 % du PIB, après 92,3 % fin 2013 (*figure 15*).

La contribution de l'État à la dette publique au sens de Maastricht s'établit à 1 610,2 milliards d'euros, en hausse de 74,3 milliards, soit une variation très proche de son besoin de financement (74,7 milliards d'euros).

### 15. Dette publique au sens du traité de Maastricht



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

La contribution à la dette des Odac est stable à 22,6 milliards d'euros fin 2014, comme en 2013. La Caisse nationale des autoroutes (CNA) se désendette à hauteur de 1,5 milliard d'euros. Inversement, la dette liée à la contribution pour le service public de l'électricité (CSPE), celle du Fonds de garantie des dépôts et de résolution (FGDR), désormais classé en administration publique, et celle de la société anonyme de gestion des stocks de sécurité (SAGESS) jouent à la hausse pour + 1,0 milliard. L'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) s'endette de 0,4 milliard sur 10 ans envers la société *Ecomouv*, suite à la rupture du contrat « Écotaxe ».

La contribution des administrations publiques locales à la dette atteint 188,2 milliards d'euros à la fin 2014, soit une hausse de 4,9 milliards d'euros par rapport à 2013, proche de leur besoin de financement (4,5 milliards d'euros).

Enfin, la contribution à la dette publique des administrations de sécurité sociale augmente de 5,1 milliards pour s'établir à 216,8 milliards d'euros fin 2014. Le besoin de financement (8,5 milliards d'euros), significativement plus important que la variation de la dette, est en partie financé par l'achat par l'État de 3,1 milliards de titres de l'Acoss (l'endettement d'un organisme public auprès d'un autre organisme public n'est pas comptabilisé dans sa contribution à la dette maastrichtienne).

Fin 2014, la dette nette des administrations publiques s'élève à 1 849,9 milliards d'euros (soit 86,7 % du PIB), en progression de 81,7 milliards par rapport à 2013. La dette publique notifiée, brute, croît dans le même temps de 84,4 milliards. Les mouvements d'actifs sont relativement faibles. La trésorerie de l'État diminue de 2,0 milliards et les administrations de sécurité sociale augmentent leur détention de titres à court et à long termes de respectivement 2,8 milliards et 1,8 milliard. L'État accorde pour 1,4 milliard de prêts alors que les Odac s'en font rembourser pour 1,4 milliard. ■

#### Encadré 6

### Principales révisions intervenues sur les comptes de la Nation en 2012 et 2013

Étienne Debauche, Marie Leclair\*

À l'occasion de la publication du compte provisoire 2014, les comptes annuels définitif 2012 et semi-définitif 2013 comportent des révisions par rapport aux comptes semi-définitif 2012 et provisoire 2013 publiés en 2014.

#### Principales révisions sur le compte 2012

##### Équilibre ressources-emplois

Le PIB en volume croît de 0,2 % dans le compte définitif 2012, contre + 0,3 % dans le compte semi-définitif. La progression du PIB en valeur est également revue en baisse (+ 1,3 % contre + 1,5 %).

Côté demande, la contribution de la demande intérieure hors stocks à l'évolution du PIB est revue en très légère hausse à + 0,3 point : la FBCF en volume a une contribution à la croissance légèrement positive (+ 0,1 point), comme au compte semi-définitif. Toutefois, la FBCF des entreprises non financières est révisée en légère baisse (- 0,2 % contre + 0,1 %), de manière cohérente avec les estimations d'investissement corporel réalisées à partir d'Ésane pour ces entreprises, tandis que la FBCF des administrations publiques est révisée en hausse (+ 1,8 % contre + 1,6 %). La FBCF des ménages recule fortement (- 2,1 %), quasiment autant qu'au compte provisoire (- 2,2 %).

Les dépenses de consommation des ménages reculent moins fortement en volume qu'au compte semi-définitif (- 0,3 % contre - 0,5 %).

La contribution du commerce extérieur à la croissance en volume est revue à la baisse à + 0,5 point (contre + 0,7 point au compte semi-définitif). Les importations ont en effet été revues très fortement en hausse, dans des proportions supérieures aux exportations, du fait essentiellement des révisions de la balance des paiements lors de sa dernière publication.

Les entreprises continuent à reconstituer leurs stocks en 2012, à un rythme toutefois inférieur à celui de 2011 : la contribution des variations de stocks à la croissance en volume est inchangée à - 0,6 point.

##### Compte des sociétés non financières (SNF)

L'évolution de la valeur ajoutée (VA) des SNF est revue de - 0,3 point à la baisse (+ 1,3 % au lieu de + 1,6 %) et la croissance des rémunérations versées par celles-ci de + 0,2 point, à + 2,4 %. L'excédent brut d'exploitation (EBE) est donc en baisse marquée (- 1,8 %), alors qu'il ne diminuait que légèrement lors du compte semi-définitif (- 0,4 %). En outre, le solde des revenus de la propriété est beaucoup plus dégradé. La baisse de l'épargne brute des SNF est en conséquence beaucoup plus forte que dans le compte semi-définitif (- 8,9 % contre - 3,5 % auparavant). La FBCF, peu révisée (- 0,4 point), est en légère progression sur 2012, à + 1,2 %.

\* Étienne Debauche, Marie Leclair, Insee.

### Encadré 6 (suite)

Les révisions à la baisse de la valeur ajoutée et à la hausse des rémunérations conduisent à une accentuation de la baisse du taux de marge des SNF qui perd 1,0 point (contre 0,6 au compte semi-définitif) pour s'établir à 30,2 % en 2012. Le taux d'investissement des SNF est inchangé à 22,7 %, alors que le taux d'autofinancement est fortement revu à la baisse (- 4 points) en lien avec la révision de l'épargne : il s'établit à 72,3 %.

#### Compte des ménages

L'évolution du revenu disponible brut (RDB) est inchangée à + 0,5 %, les révisions des transferts courants compensant celles des revenus d'activité et de la propriété. Le prix de la dépense de consommation finale étant également inchangé, l'évolution du pouvoir d'achat reste nettement orientée à la baisse à - 0,9 % en 2012. La progression de la dépense de consommation finale des ménages en valeur est, elle, révisée à la hausse (+ 0,2 point, à + 1,2 %). Le taux d'épargne s'en trouve abaissé (- 0,1 point, à 15,1 %).

#### Principales révisions sur le compte 2013

##### Équilibre ressources-emplois

Le PIB en volume croît de 0,7 % dans le compte semi-définitif 2013, contre + 0,3 % dans le compte provisoire. La progression du PIB en valeur est également revue en hausse à + 1,4 % contre + 1,1 %. Le déflateur du PIB a été revu très légèrement à la baisse, suite à la modification du partage volume / prix des variations de stocks agricoles et des importations.

Côté demande, la contribution de la demande intérieure hors stocks à l'évolution du PIB est revue en légère hausse à + 0,5 point au lieu de + 0,4 point précédemment : la contribution de la FBCF est en effet revue à la hausse, du fait de la révision de la FBCF des entreprises non financières (+ 0,5 % contre - 0,9 %) et de la révision de la FBCF des ménages (- 1,5 % contre - 3,1 %). La FBCF des administrations publiques et surtout celle des entreprises financières sont révisées en baisse, à la suite de la prise en compte des dernières données disponibles de la DGFIP et de l'Autorité des marchés financiers. La consommation des ménages en volume rebondit un peu plus vivement qu'au compte provisoire (+ 0,4 % contre + 0,2 %), notamment du fait de la révision de la consommation en action sociale. Les dépenses de consommation des administrations publiques et des ISBLSM sont en revanche révisées à la baisse, à + 1,7 % et + 0,3 % respectivement.

Le commerce extérieur a une contribution neutre à la croissance en volume au compte semi-définitif 2013 (contre + 0,1 point au compte provisoire). Les exportations se sont avérées moins dynamiques qu'estimées au compte provisoire (+ 1,7 % contre + 2,2 %), du fait essentiellement des révisions de la balance des paiements lors de sa dernière publication.

Les entreprises stockent en 2013, alors que c'est un déstockage qui avait été anticipé lors du compte provisoire, avant prise en compte de la statistique structurelle d'entreprise. La contribution des stocks à la croissance du PIB en volume est révisée, en conséquence, en nette hausse, à + 0,2 point contre - 0,2 point précédemment.

#### Compte des sociétés non financières (SNF)

En 2013, la croissance de la VA des SNF s'établit à + 0,9 % au lieu de + 0,3 % dans le compte provisoire. La rémunération des salariés est également revue à la hausse, mais de façon moindre (+ 1,3 % au lieu de + 1,2 %). Le repli de l'EBE est ainsi nettement moins marqué (- 1,1 %, contre - 2,6 % précédemment). En conséquence, le taux de marge recule un peu moins (- 0,5 point contre - 0,9 point au compte provisoire), ce qui vient compenser la révision apportée sur le compte 2012. Le taux de marge des SNF s'établit donc en 2013 à 29,7 %, comme précédemment. Par ailleurs, le solde des revenus de la propriété est très marginalement revu de sorte que l'épargne brute, en lien avec la révision de la valeur ajoutée, est sensiblement révisée à la hausse (+ 8,0 milliards d'euros). Au compte semi-définitif, l'épargne brute des SNF augmente de + 3,1 % (- 1,4 % précédemment). La FBCF est désormais orientée à la hausse (+ 1,2 %), alors qu'elle se repliait légèrement dans le compte provisoire (- 0,4 %).

Le taux d'investissement est de ce fait en légère hausse (+ 0,1 point), alors qu'il baissait modérément (- 0,2 point). Enfin, le taux d'autofinancement s'améliore en 2013 (+ 1,4 point) alors qu'il se dégradait légèrement lors du compte provisoire.

#### Compte des ménages

Le RDB des ménages progresse de + 0,7 % en valeur en 2013 contre + 0,6 % au compte provisoire. Les revenus d'activité, principalement le revenu mixte des entrepreneurs individuels, sont revus à la hausse, comme les revenus du patrimoine. Ces révisions sont en grande partie compensées par une révision à la baisse des transferts

Encadré 6 (suite)

courants vers le reste du monde. L'indice de prix de la dépense de consommation finale des ménages étant également révisé à la hausse, le pouvoir d'achat du RDB baisse très légèrement en 2013, de -0,1 %, alors qu'il était stable au compte provisoire. La dépense de consommation

des ménages en valeur étant plus dynamique qu'au compte provisoire (+ 1,2 % contre + 0,8 %), le taux d'épargne des ménages diminue maintenant de 0,4 point, à 14,7 %. Le taux d'épargne financière est également révisé à la baisse de -0,5 point, à 5,3 %.

**Tableaux des principales révisions**

**Tableau A : fiche de PIB en volume, données brutes**

	évolutions, en %			
	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2012	2013	2012	2013
<b>Produit intérieur brut</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>0,7</b>
Importations	-1,3	1,7	0,7	1,7
Dépenses de consommation des ménages	-0,5	0,2	-0,3	0,4
Dépenses de consommation des administrations publiques	1,7	2,0	1,6	1,7
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	0,3	-1,0	0,2	-0,6
<i>dont : ménages</i>	-2,2	-3,1	-2,1	-1,5
<i>entreprises non financières (ENF)</i>	0,1	-0,9	-0,2	0,5
<i>administrations publiques (APU)</i>	1,6	1,0	1,8	0,1
Exportations	1,1	2,2	2,5	1,7
Stocks (contribution au PIB, en points)	-0,6	-0,2	-0,6	0,2

**Tableau B : fiche de PIB en valeur, données brutes**

	évolutions, en %			
	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2012	2013	2012	2013
<b>Produit intérieur brut</b>	<b>1,5</b>	<b>1,1</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>
Importations	0,5	0,1	2,4	0,4
Dépenses de consommation des ménages	1,0	0,8	1,2	1,2
Dépenses de consommation des administrations publiques	2,4	2,4	2,4	2,1
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	1,8	-0,6	1,6	-0,2
<i>dont : ménages</i>	-0,7	-2,9	-0,7	-1,4
<i>entreprises non financières (ENF)</i>	1,5	-0,4	1,1	1,1
<i>administrations publiques (APU)</i>	3,5	1,4	3,6	0,4
Exportations	2,6	1,8	4,0	1,3
Stocks (contribution au PIB, en points)	-0,6	-0,3	-0,6	0,0

**Tableau C : fiche de PIB en prix, données brutes**

	évolutions, en %			
	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2012	2013	2012	2013
<b>Produit intérieur brut</b>	<b>1,2</b>	<b>0,8</b>	<b>1,2</b>	<b>0,8</b>
Importations	1,8	-1,6	1,7	-1,3
Dépenses de consommation des ménages	1,4	0,6	1,4	0,8
Dépenses de consommation des administrations publiques	0,7	0,5	0,7	0,4
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	1,5	0,4	1,4	0,4
<i>dont : ménages</i>	1,6	0,2	1,4	0,1
<i>entreprises non financières (ENF)</i>	1,4	0,5	1,3	0,5
<i>administrations publiques (APU)</i>	1,8	0,4	1,7	0,3
Exportations	1,5	-0,4	1,4	-0,3
Stocks (contribution au PIB, en points)	0,1	-0,1	0,0	-0,2

Encadré 6 (suite)

## Tableaux des principales révisions (suite)

### Tableau D : éléments du compte des sociétés non financières

	évolutions et taux, en %			
	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2012	2013	2012	2013
<b>Valeur ajoutée (VA)</b>	<b>1,6</b>	<b>0,3</b>	<b>1,3</b>	<b>0,9</b>
Rémunération des salariés	2,2	1,2	2,4	1,3
Excédent brut d'exploitation (EBE)	- 0,4	- 2,6	- 1,8	- 1,1
Épargne brute	- 3,5	- 1,4	- 8,9	3,1
FBCF	1,6	- 0,4	1,2	1,2
Taux de marge (EBE/VA)	30,6	29,7	30,2	29,7
Taux d'investissement (FBCF/VA)	22,7	22,5	22,7	22,8
Taux d'autofinancement (épargne/FBCF)	76,3	75,5	72,3	73,7

### Tableau E : éléments du compte des ménages

	évolutions et taux, en %			
	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2012	2013	2012	2013
<b>Revenu disponible brut (RDB)</b>	<b>0,5</b>	<b>0,6</b>	<b>0,5</b>	<b>0,7</b>
Dépense de consommation	1,0	0,8	1,2	1,2
Pouvoir d'achat du RDB	- 0,9	0,0	- 0,9	- 0,1
Taux d'épargne (épargne/RDB)	15,2	15,1	15,1	14,7
Taux d'épargne financière (capacité de financement/RDB)	5,6	5,8	5,6	5,3

Champ : France.

Note : les anciennes séries proviennent des comptes nationaux annuels publiés le 15 mai 2014 ; les nouvelles séries proviennent des comptes nationaux annuels publiés le 13 mai 2015.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.